

LAIT EN SACHET
**TENSION
VIVE
À TIPASA**

P. 3



RÉFECTION DES GRADINS DU STADE DU 5-JUILLET

**LES TRAVAUX
DÉBUTERONT
CETTE SEMAINE**

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2070 | Lundi 6 janvier 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL- CAN-2014

**LES ALGÉRIENS
AFFÛTENT
LEURS ARMES**

P. 17

LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL EXCLUT LES CHÂÎNES GÉNÉRALISTES

HALTE, ON CENSURE !



Le projet de loi sur l'audiovisuel ne prendra pas en compte les chaînes de télévision généralistes. En débat à l'APN du 5 au 8 de ce mois, quelques députés ont déploré que des pressions du gouvernement aient abouti à la suppression d'un article sur l'autorisation de créer des chaînes généralistes.

Page 3



ACCIDENTS DE LA ROUTE
**L'ANNÉE 2014
COMMENCE
TRÈS MAL**

P. 6



LE SECTEUR DE LA SANTÉ MALADE DE LUI-MÊME
**L'ORDONNANCE
DU PRÉSIDENT DE
L'ORDRE NATIONAL
DES MÉDECINS**

P. 5



35
projets d'investissement
concernant le secteur du
tourisme ont été validés
l'année passée dans la
wilaya de Tébessa.

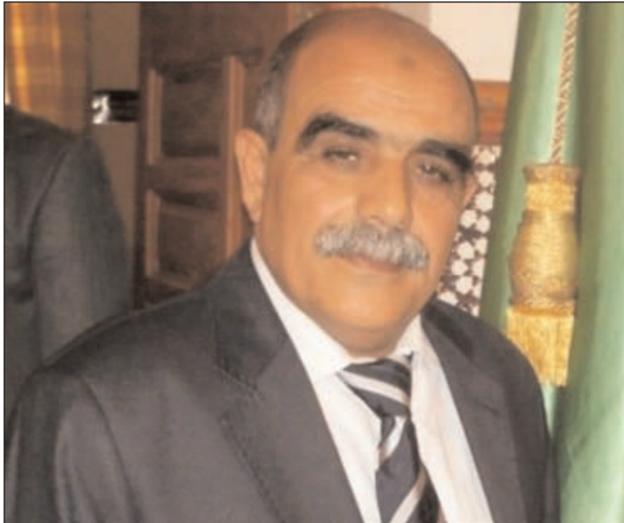
10.000
plants ont été mis en terre,
samedi dernier, à la forêt
Coca, située sur les hauteurs
du mont Murdjadjo surplombant
la ville d'Oran.

130
arbitres nationaux et interna-
tionaux de taekwondo pren-
nent part, depuis vendredi à
Bouira, à un stage national de
deux jours organisé par la
Fédération algérienne de taek-
wondo.

Les familles de Zahana ayant refusé le relogement "seront poursuivies en justice"

Les familles de la commune de Zahana habitant dans des maisons précaires et qui ont refusé le relogement "seront poursuivies en justice", a annoncé le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni.

Lors d'une conférence presse animée vendredi soir, le wali a souligné qu'il a été décidé le recours à la justice contre ces familles qui s'entêtent, "exposant leurs enfants au danger en refusant de quitter des habitations précaires construites aux abords d'un oued et d'habiter de nouveaux logements sociaux de type F3 dotés de toutes les commodités nécessaires". Ces familles, qui ont refusé de quitter leurs habitations de fortune, ont demandé des aides pour la réfection, arguant que les logements qui leur sont affectés sont exigus et qu'ils sont habitués à vivre dans des maisons individuelles, ont indiqué, à l'APS, certaines personnes concernées par cette opération. Le wali a également signalé que des familles résidant dans des habitations précaires dans les communes de Mamounia, Aïn-Farès et Zahana ont refusé dernièrement d'être relogées dans des loge-



ments décents dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire.

Les structures de la Protection civile renforcées à Constantine



Plusieurs projets destinés à renforcer les structures de la Protection civile dans la wilaya de Constantine seront prochainement opérationnels, a-t-on appris, samedi, des responsables de ce corps constitué. Il s'agit de deux nouvelles unités secondaires réal-

isées dans les communes d'Aïn Abid et de Hamma-Bouziane, où les travaux sont entièrement achevés (100%), a précisé, à l'APS, Abderrahmane Lagraâ, chef du service de prévention à la Protection civile. Les projets de construction de trois autres infrastructures prévues dans les communes d'Ibn Ziad, Zighoud-Youcef et Gettar El-Aïch, commune d'El-Khroub, sont en voie de lancement, en attendant le choix des entreprises de réalisation.

Le programme en cours d'exécution comprend également des opérations de réhabilitation et d'extension de plusieurs unités secondaires de la protection civile à Didouche-Mourad et Constantine qui sont évaluées entre 40 et 80.

Un nouveau poste avancé et une nouvelle salle omnisports, sont en phase de réalisation au Polygone, à l'ouest de Constantine, et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli (commune d'El-Khroub) ; ils seront opérationnels avant fin juin.

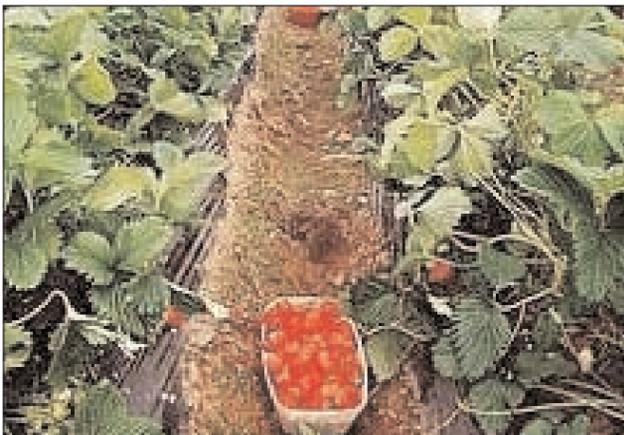
Les ambitions de la fraise de Jijel

La surface consacrée à la culture de la fraise passera cette année à Jijel à plus de 225 hectares, a-t-on appris, samedi, des responsables de la Chambre de wilaya de l'agriculture (CAW). Le "maillon faible" de la chaîne de production de ce fruit reste le plant, qui demeure encore importé de l'étranger, ont indiqué à l'APS, le président et le secrétaire général de la CAW. Ces plants sont jusque-là importés d'Espagne et d'Italie, voire de Pologne, alors qu'il existe des possibilités de les produire localement, selon Youcef Khen et Yacine Zeddami.

Dans ce contexte, la journée technique consacrée à la culture de la fraise devant être organisée le 7 janvier prochain, au centre de formation des techniciens en foresterie de Jijel, permettra aux participants de se pencher sur la nécessité de "créer une variété de fraise stable localement", apprend-on des mêmes responsables.

La rencontre, qui sera animée par des cadres de l'Institut technique des cultures maraîchères et industrielles (ITCMI) de Staouéli (Alger) et de la

Direction de wilaya des services agricoles (DSA), en présence de soixante producteurs de la région de Jijel, permettra d'aborder le thème de la création d'une variété de fraise, s'adaptant, à la fois, au climat et aux exigences des consommateurs, alliant goût et résistance au climat.



Biarritz : Un bébé phoque secouru alors qu'il était seul sur une plage

Mercredi dernier à Biarritz, un bébé phoque totalement perdu a été secouru sur la Grande plage. Ce sont des plagistes qui ont donné l'alerte, permettant ainsi à l'animal désorienté d'être soigné. Après l'intervention des pompiers, l'animal a été conduit au musée de la Mer.

Le musée de la Mer accueille un nouvel habitant

L'animal venait d'échouer sur la plage quand un habitant a vu la scène et s'est mis à filmer. En intervenant, les pompiers, spécialisés dans le sauvetage des animaux, ont pris en charge le phoque. La meilleure solution leur a semblé de ramener le bébé phoque au sein du musée de la Mer, qui se trouvait non loin de la zone de sauvetage. Ce musée a, donc, reçu un nouvel habitant. Cette arrivée tombait à pic puisqu'il y a quelques jours, le phoque le plus âgé du musée, Okéra, s'était éteint. L'animal, qui avait rejoint son bassin en 1980, avait passé plus de 33 ans dans le musée de la Mer.

Okéra a passé 33 ans au musée de la Mer

Le fait qu'un jeune phoque, secouru sur la plage, intègre aussi rapidement le musée et de manière tout à fait attendue est également très symbolique. D'autant plus que le site Sud Ouest nous rappelle que le 3 janvier 1980, ce sont également des pompiers qui avaient amené Okéra dans son nouvel habitat, au musée de la Mer. Cette dernière souffrait d'une blessure à l'œil et a été soignée par le personnel du musée. En effet, avec ce nouvel invité, tout le personnel du musée espère ainsi que le séjour du bébé phoque dans son aquarium soit aussi long et riche en souvenirs que celui d'Okéra. Les deux animaux ont intégré les bassins du musée de manière complètement similaire, comme si Okéra avait laissé sa place à ce jeune habitant.

Naissance d'un veau à deux têtes au Maroc

Une vache a récemment donné naissance à un veau à deux têtes près de Fès, dans le centre du Maroc, et l'animal est en bonne santé apparente, a constaté vendredi un photographe de l'AFP. La vache a mis bas lundi, au petit matin, dans des conditions normales, à Sefrou, une ville située sur les premières pentes du Moyen-Atlas.

"Le veau a été baptisé "Sana saïda" (Bonne année) car elle est née à un jour du Nouvel an", a déclaré, à l'AFP, la propriétaire de l'animal. Cette mère de cinq enfants a indiqué avoir été "surprise" mais assuré ne "pas avoir eu peur", évoquant "une œuvre de Dieu".

L'animal paraît en bonne santé et la bâtisse au milieu des oliviers est devenue l'attraction de la région.

Interrogé, le vétérinaire de Sefrou, Mohammed Bakal, a précisé qu'il était "impossible de prédire l'avenir de cet animal". "C'est une malformation congénitale mais son diagnostic reste compliqué à confirmer en l'absence des moyens adéquats", a-t-il ajouté.

Cités par l'agence MAP, d'autres vétérinaires ont, pour leur part, indiqué que la vache attendait "probablement des jumeaux qui ont fusionné à cause d'une malformation génétique".

Il s'agit d'un fait rarissime mais pas inédit : en septembre dernier, un veau à deux têtes était mort-né aux Etats-Unis, dans une ferme de l'Oregon.

D
i
x
i
t



Hamana Boucherma :

"L'élection présidentielle est d'une importance capitale pour le pays et requiert, à cet égard, la mise en place de mécanismes susceptibles d'assurer un scrutin transparent reflétant le choix réel des électeurs.

La meilleure des garanties est de mettre en place un organisme indépendant pour superviser ces élections et assurer la régularité du scrutin.

La mission de supervision de l'élection présidentielle gagnerait davantage de crédibilité si elle est assurée par des technocrates ou des personnalités indépendantes."

LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL EXCLUT LES CHAÎNES GÉNÉRALISTES

Halte, on censure !

Le projet de loi sur l'audiovisuel ne prendra pas en compte les chaînes de télévision généralistes. En débat à l'APN du 5 au 8 de ce mois, quelques députés ont déploré que des pressions du gouvernement ont abouti à la suppression d'un article sur l'autorisation de créer des chaînes généralistes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le début du mois sera houleux à l'Assemblée pour discuter et valider plus tard la loi régissant l'activité audio-visuelle tant attendue par les professionnels. Selon une source de l'hémicycle de Zighoud Youcef, le débat sur ce projet sera amputé d'un article fondamental autorisant les investisseurs nationaux à créer des chaînes TV généralistes. La présidente de la commission d'information et culture à l'APN, Houda Souiki, a jugé utile de considérer que deux articles de ce projet de loi (article 5 et 7) sont en contradiction avec l'un des articles de la loi organique sur l'information, qui n'évoque pas selon elle, la création de chaînes généralistes. La présidente de la commission a souligné que « pour qu'un tel amendement soit introduit, il aurait fallu revoir la loi organique de janvier 2012 sur l'information ». Une confusion juridique qui profite au ministre de la Communication, Abdelkader Messahel qui a tout fait pour substituer l'article en question en le remplaçant par un autre qui



Le projet de loi est loin de l'ouverture attendue.

n'autorise que les chaînes thématiques. Un revirement de dernière minute qui en dit long sur les anciennes pratiques du « système » politique qui craint un effet de rush des médias lourds privés sur l'information. Des députés n'ont pas caché que le ministre de la Communication s'est réuni en conseil restreint avec quelques membres de la commission de l'information dans le bureau du président de l'APN pour obtenir la caution des chaînes thématiques uniquement. On apprend même que deux partis politiques à savoir le PJD de Djaballah et le PT se prononcent pour « une ouverture contrôlée des médias audio-visuels ». La

commission de l'information et de culture à l'APN retient en effet que « la création de tout service thématique de communication audiovisuelle, la distribution par câble d'émissions radiophoniques sonores ou télévisuelles, ainsi que l'utilisation des fréquences radioélectriques sont soumises à autorisation attribuée par décret ». Laquelle autorisation « implique la conclusion d'une convention entre l'Autorité de régulation de l'audiovisuel et le bénéficiaire de l'autorisation ».

Si cette loi était validée, estiment les experts et professionnels des médias, un tour de vis sera opéré. Le ministre de la

Communication qui s'est targué dans ses discours d'une ouverture du champ audiovisuel irréversible, a complètement changé d'avis en mettant en œuvre une stratégie de diversion où les médias lourds privés sont appelés à parler plutôt de « choses agréables » et de ne pas montrer leurs griffes sur l'actualité politique et les « sujets qui fâchent ». De leur côté, les patrons de chaînes privées restent dans l'expectative. Le seul privilège qu'ils ont obtenu, c'est la prorogation d'une année pour leurs activités. Le reste peut attendre.

F. A.

LAIT EN SACHET

Tension vive à Tipasa

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ces jours-ci, le lait pasteurisé en sachet se fait très rare sur les étals des commerçants de la wilaya de Tipasa, où il fait l'objet d'une très forte demande de la part des familles aux revenus modestes. Cette situation est particulièrement constatée dans les zones est, ouest et centre de la wilaya, où cette dernière de base, dont le prix est soutenu par l'Etat, est écoulée en un temps record au niveau des commerces locaux, qui ont enregistré, ces dix derniers jours, « une montée en flèche » de la demande d'après le nombre de commerçants, rapporte l'APS.

Selon un commerçant en produits alimentaires à Hameur El-Aïn, cette situation, induite par la réduction des quotas de sachets de lait distribués aux commerçants a poussé nombre d'entre eux à rationner le nombre des sachets afin de satisfaire le plus grand nombre possible de clients, dont certains ont été ainsi contraints de se tourner vers le lait en poudre, en dépit de son prix élevé (entre 300 et 400 DA le sac de 500 g), alors que d'autres se sont rabat- tus sur le lait conditionné en boîte d'un litre, vendu entre 70 et 85 DA.

Les moins nantis sont obligés de faire de longues files d'attente devant les commerces pour acquérir un litre de lait à 25 DA. Un prix, qui n'est pas toutefois respecté par certains commerçants véreux, qui exploitent cette tension pour doubler le prix du sachet de lait, ou pour ne le revendre qu'à leurs connaissances, au grand dam de modestes citoyens, qui comptent sur une intervention de la direction du

commerce de la wilaya pour mettre un terme à ces pratiques. La laiterie de Hameur El-Aïn : hausse de la capacité de production à 15.000 l/j.

Afin d'atténuer cette tension, la direction de la laiterie de Hameur El-Aïn a annoncé sa disponibilité à relever sa capacité de production de 900 l/j à 15.000 l/j de lait. « Mais cette quantité n'est pas en mesure de satisfaire la demande locale, qui est en constante croissance », est-il cependant souligné. « La production de l'unité ne peut

pas aller au delà de 15.000 l/j de lait, car nous n'avons pas la quantité suffisante de matière première (poudre de lait) », ont expliqué les gérants de cette entreprise.

Ils ont justifié la réduction des quotas destinés aux commerçants par des motifs « d'ordre organisationnel », afin d'assurer le « minimum vital en cette matière à tous les points de vente de la wilaya ».

Le refus de certains commerçants de recevoir un quota de 2000 litres, au lieu des 4.000 litres habituels a contribué à cette

rareté du lait, ont-ils ajouté.

Dans ses déclarations à la presse, le chargé de la communication de la section locale de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Belaïd Abdelkrim, a relevé, à maintes reprises, que les unités de la wilaya de Bourkika et de Hameur El-Aïn « ne sont plus en mesure de satisfaire la demande de la wilaya en lait », soulignant que le « problème principal réside dans la non disponibilité de la poudre de lait ».

L. B.

BOULANGERIES INDUSTRIELLES

Appel à l'amélioration de la qualité de la production

PAR RIAD EL HADI

Le président de la Fédération nationale des boulangers (FNB), Youcef Kalfat, a appelé les boulangers à l'amélioration et à la diversification de la production en vue de faire face à la concurrence imposée par l'entrée en service prochainement de la première boulangerie industrielle en Algérie.

Dans une déclaration à l'APS, M. Kalfat a indiqué que ces unités industrielles n'auront aucun impact sur les boulangers traditionnels, d'autant plus que le pain produit ne sera pas commercialisé directement au consommateur final.

La boulangerie industrielle relevant du complexe privé des industries agroalimentaires « Amor Benamor » démarrera la production en février prochain avec 150 tonnes de pain par

jour, soit 450.000 unités par jour, ce qui représente 1% des besoins du marché.

Le complexe avait conclu l'année dernière un accord de partenariat avec une usine française relatif à la formation et l'équipement. Concernant les boulangeries traditionnelles estimées à près de 21.000 unités à travers le territoire national, ces dernières produisent 3.600 baguettes par jour pour chaque unité, soit 70 millions de baguettes par jour.

Le prix de la baguette qui sera produite par ce genre de boulangeries n'a pas encore été fixé, a indiqué le président de la FNB relevant de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA). Il est à rappeler qu'une marge de bénéfice à au moins 20% était l'une des principales revendications de la FNB

durant ces dernières années. Depuis 1996, le prix du pain subventionné par l'Etat était fixé à 7,5 DA et à 8,5 DA pour le pain amélioré.

Une commission mixte composée de représentants des ministères du Commerce, des Finances et de l'Agriculture, de la FNB, de l'Office interprofessionnel algérien des céréales (OAIC), du groupe industriel ERIAD (agroalimentaire, céréales et dérivés) avait évalué le coût réel de la baguette de pain entre 9,5 et 10,5 DA selon les composants du produit. En attendant la décision du gouvernement concernant cette question, les professionnels ont procédé à l'augmentation du prix de la baguette à 10 DA et ce, à travers toutes les wilayas du pays en vue d'amortir les pertes.

R. E.

LA CRISE PERSISTE À GHARDAÏA

Les écoliers mozabites en grève

Alors que le pays s'apprête à vivre une nouvelle élection présidentielle incertaine et confuse, l'actualité nationale est malheureusement marquée par le conflit qui ne cesse d'alimenter la wilaya de Ghardaïa.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Un conflit profond qui semble devenir une tradition puisque on notera que plusieurs affrontements ont opposé par le passé et depuis déjà quelques années les membres de la communauté malékite à ceux de la communauté ibadite. Il y a eu, début janvier 2013, des habitations appartenant à des Mozabites incendiées et des échauffourées ont opposé des jeunes des deux communautés dans le quartier Mlika. Les troubles ont commencé durant l'année 2013 dans la commune de Bourouna, à Ghardaïa, avant qu'ils ne s'étendent à d'autres localités. Les relations conflictuelles entre les deux communautés ont souvent donné lieu à de violentes bagarres par le passé.

En février 2009, des heurts, survenus dans la commune de Berriane, se sont soldés par la mort de deux personnes. Depuis le début du conflit, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas pu arriver à disséquer cette tension. D'ailleurs les affrontements



entre les deux communautés ne semblent, à leurs yeux, n'être seulement qu'un petit conflit puisque l'on s'est contenté d'une gestion sécuritaire du dossier. Pour cet énième conflit, le président Bouteflika a ordonné de lancer le dialogue. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu jeudi dernier les représentants des deux communautés. Reste que le plan de

Sellal a été rejeté par la communauté mozabite et les membres de la délégation qui a pris part aux pourparlers a appelé à la poursuite de la grève.

D'ailleurs plusieurs écoles fréquentées par les enfants mozabites ont été fermées et les citoyens ont déserté la ville pour signifier leur refus d'un compromis d'autant plus que pour eux « l'autre aile du

conflit est soutenue par le pouvoir ». L'autre revendication de la délégation mozabite est clairement signifiée par le militant des droits de l'Homme, Kamel-Eddine Fekhar qui appelle à : « Sanctionner des criminels quels que soient leurs rangs et la libération des mozabites arrêtés devant leurs maisons alors qu'ils défendaient leurs biens ».

Plusieurs décisions ont été prises pour un retour à la normale notamment la création au niveau des communes dotées d'un conseil de sages, d'un "espace d'arbitrage et de conciliation" sur la base de la "coexistence harmonieuse et pacifique" ancestrale qui prévalait dans cette wilaya. Reste que toutes les décisions de Sellal ont été rejetées en bloc par la communauté mozabite qui trouve totalement ridicule cette liste de décisions.

La grève des cartables qui a débuté depuis semble être approuvée par la communauté. D'ailleurs joint par TSA, Messaoud Boudiba, porte-parole du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), précise que ce boycott a touché dix-huit établissements au centre-ville de Ghardaïa.

« Dix-huit établissements, entre primaires, CEM et lycées sont touchés par le boycott des élèves (mozabites, ndlr) et même de certains enseignants », précise-t-il en citant le coordinateur du Cnapest à Ghardaïa. La sécurité a été renforcée, aujourd'hui, sur les chemins menant vers les établissements scolaires, selon lui.

K. H.

Mobilis désormais le partenaire officiel de la Super Coupe algérienne pour ses 3 prochaines éditions



L'accompagnement de la Ligue de Football Professionnel (LFP) pour ce prestigieux événement qu'est la Super Coupe, a été conclu ce dimanche 05 janvier 2014, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'Aurassi, en présence du président de la Ligue ainsi que celle du président-directeur général de Mobilis et de figures du football national.

Le parrainage par Mobilis de la Super Coupe démontre l'intérêt qu'elle porte au sport en général et au football national en particulier, en s'associant en plus de l'accompagnement de cinq clubs de la D1 pour cette saison, à des événements de haut niveau. Mobilis, la marque des champions sera ainsi au côté des clubs champions qui disputeront ce match d'excellence chaque année. A cette occasion, Saâd Damma a réitéré l'engagement de Mobilis à soutenir les grands événements sportifs qui permettent à tous les Algériens de vivre la passion du sport et d'apprécier les hautes performances.

LE MAE EGYPTIEN EN ALGÉRIE

"Ma visite n'est pas liée à la situation interne en Egypte"

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Nabil Fahmi, a affirmé dimanche à Alger que sa visite en Algérie n'était pas liée à la situation interne en Egypte mais qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'un dialogue entre deux pays frères liés par des intérêts régionaux et internationaux communs.

Dans une déclaration à la presse à son arrivée à Alger, le ministre égyptien a indiqué que sa visite "bien que de courte durée, n'obéit pas à un objectif bien défini, elle s'inscrit plutôt dans le cadre d'un dialogue national entre deux pays que des liens d'amitié et de fraternité ont de tout temps unis devant les défis régionaux et internationaux". M. Fahmi a expliqué que si des questions sur la situation interne en Egypte lui étaient posées lors des concer-

tations avec la partie algérienne, il donnerait des explications, estimant que "c'est un fait tout à fait ordinaire et cela ne pose aucun problème", insistant par la même que ce n'était point l'objet de sa visite. Après avoir précisé que l'Egypte "voudrait se repositionner sur la base de son identité arabe et de ses racines africaines", le ministre égyptien des Affaires étrangères a estimé qu'une telle entreprise "nécessite un dialogue avec les pays frères à l'image de l'Algérie qui est déjà positionnée sur la scène arabo-africaine et qui est liée à l'Egypte par une relation historique et des intérêts régionaux et internationaux communs".

Il a, par ailleurs, affirmé que la concertation algéro-égyptienne "est un devoir et une responsabilité face aux défis majeurs

et dangereux qui se posent au monde arabo-africain". L'Algérie et l'Egypte qui sont "deux Etats influents" dans la région doivent se concerter pour plus de stabilité et de progrès au profit des pays arabes et africains, a-t-il encore considéré. S'exprimant sur l'ordre du jour de sa visite, M. Fahmi a indiqué que les entretiens avec la partie algérienne "concerneront la conjoncture internationale et les moyens à même de faire face aux défis qui se posent à la région arabe ainsi que les événements en cours en Afrique".

Le ministre égyptien des Affaires étrangères a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

R. N.

VIOLENCE DANS LES STADES

Baisse de 30% en 2013

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, s'est félicité de la baisse dans les actes de violence. Celle-ci a baissé de 30% en 2013 par rapport à 2012. Le ministre de la Jeunesse et des Sports explique cela en partie par la "diminution de la violence verbale" des dirigeants de clubs à travers les médias.

Le ministre a indiqué que ses services recevaient régulièrement des rapports "précis" de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) sur le nombre de voitures incendiées, d'autres endommagées, les personnes blessées et hospitalisées à cause des violences commises à l'occasion des matchs de football des dif-

férents championnats, notamment la ligue 1. "Pour certains actes de violence, il y a une diminution de presque 60%. Sur les derniers mois, il n'y a pas eu beaucoup d'actes de violence comparativement aux années précédentes", a souligné M. Tahmi. L'absence des manchettes enflammées dans les journaux sportifs a été "en partie" derrière la diminution "plus que significative" des actes de violence dans les terrains de football, a-t-il encore relevé.

"Une des raisons qui ont fait qu'il y a eu moins d'actes de violence dans les stades, et vous avez dû le remarquer ces derniers mois, c'est qu'il y a moins de violence dans les médias. Je crois que cette violence véhiculée à travers les déclarations des dirigeants (de clubs) engendre

souvent des violences avec parfois des situations dramatiques", a-t-il affirmé. Mais, selon lui, "il y a encore beaucoup de travail à faire, alors que la lutte contre la violence dans les stades doit toucher tous les secteurs". "Si on arrive à avoir une politique sportive nationale et à être juste dans l'organisation des manifestations, je suis sûr qu'on verra une diminution encore plus importante des actes de violence", a-t-il dit.

La commission nationale du sport de haut niveau que préside M. Tahmi se réunira au cours de ce mois pour se pencher sur ce dossier à travers la diffusion à tous les niveaux des articles traitant de la violence dans les stades de la nouvelle loi sur le sport.

C. A.

LE SECTEUR DE LA SANTÉ MALADE DE LUI-MÊME

L'ordonnance du président de l'Ordre national des médecins

Assises nationales et un conseil de gouvernement pour un traitement de choc visant à rétablir "la santé" du secteur.

PAR SADEK BELHOCINE

C'est un diagnostic sans complaisance sur l'« état » du secteur de la Santé qui a été dressé, hier, par le président de l'Ordre national des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, sur les ondes de la Radio nationale. Le secteur de la Santé est un corps malade qui nécessite des mesures « urgentes » pour son traitement, a-t-il souligné. Le président de l'Ordre national des médecins estime que ces mesures doivent être prises à court terme et en concertation avec tous les intervenants de la santé en vue de régler les problèmes du secteur.

Bekkat Berkani interpelle les pouvoirs publics à l'effet de prendre « des mesures urgentes et à court terme en vue d'aplanir les dysfonctionnements qui caractérisent le secteur de la Santé et ce avec la concertation de l'ensemble des intervenants, sans exclusion aucune et à travers des assises nationales qui impliqueraient tous les départements ministériels concernés ». Le président de l'Ordre des médecins est sur la même longueur d'onde que le ministère de la Santé qui a annoncé, récemment la tenue des assises pour février prochain à Alger. Selon Slim Belkacem, le chargé de la communication au sein du département de Boudiaf « tous les acteurs représentants des différents acteurs, publics et privés, de la santé, la société civile, les partenaires sociaux, des élus, des experts et professeurs nationaux, concernés par l'ac-



tivité médicale seront conviés à ces travaux », avait indiqué Objectifs assignés à ces assises : « Une ambition d'examiner les aspects liés à la mise en place d'un code législatif et organisationnel du système national de santé sur la base des attentes des citoyens et des aspirations des professionnels du secteur ». Tout un programme qui vise à établir « un diagnostic minutieux du secteur de santé » qui englobera « la couverture médicale générale, la révision de la loi et la carte sanitaire, le coût sanitaire, la gestion des médicaments, la maintenance des équipements, le système d'information sanitaire et l'institutionnalisation de la formation continue ». Le diagnostic est déjà établi par l'Ordre national des médecins qui estime nécessaire « la tenue d'un conseil du gouvernement qui serait

exclusivement consacré à l'examen des carences qui empêchent d'offrir des prestations sanitaires de qualité aux citoyens et en présence des secteurs annexes concernés (ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du Travail et de la Sécurité sociale) ». Le Dr Bekkat Berkani estime aussi nécessaire de « réviser de la loi sanitaire et la carte sanitaire, la réhabilitation des structures de santé notamment celles de proximité, l'abrogation du temps complémentaire et l'augmentation d'un personnel de santé avec la formation adéquate qui doit l'accompagner ». But des ces travaux d'Hercule : « Le rétablissement de la confiance entre le citoyen et la santé », a insisté, Bekkat Berkani qui estime « impératif » de réviser la loi sanitaire qui

remonte à 1985. Elle est devenue « trop vieille », a-t-il diagnostiqué, au regard des évolutions technologiques qui interviennent en permanence. Il faut « une loi qui résiste au temps » qui prenne en considération, entre autres questions, celles relevant de l'éthique et de la déontologie, a-t-il préconisé, estimant tout aussi nécessaire de réorganiser le déploiement du personnel médical au niveau des structures sanitaires, notamment à l'intérieur du pays. Il propose une mesure à même d'encourager pour que les « résidents soient fixés », et ce, à travers des avantages sociaux et la mise en place d'un environnement encourageant. Il plaide également pour une bonne prise en charge du personnel paramédical qu'il qualifie de « maillon faible » alors qu'il est « le plus près » du malade et « tenu à autant de qualifications que le médecin ». Autre grief qui tient à cœur le Dr Bekkat Berkani et qu'il dénonce : importer des équipements moyennant de grands coûts qui ne résistent pas « face à une forte demande ».

Pour remédier à ce dysfonctionnement, Il suggère une « réorganisation » des structures de santé de sorte à mieux gérer les flux de malades. **S. B.**

Le courant passe "très bien" entre le ministère de la Santé et ses partenaires sociaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf a assuré dimanche à Alger que le courant passe « très bien » entre son ministère et les différents syndicats du secteur dont les doléances sont prises en charge avec « sérieux et rigueur ». M. Boudiaf a indiqué lors d'une visite d'inspection de structures hospitalières à Alger que les relations qu'entretient le ministère de la Santé avec ses partenaires sociaux « sont bonnes », et qu'il a reçu « tous les représentants de syndicats ».

« J'ai reçu tout le monde. Il y a 19 syndicats dans le secteur. Le courant passe très bien. Les doléances sont prises en charge avec sérieux et rigueur », a-t-il dit.

Le ministre a précisé que suivant un arrêté ministériel, désormais « ce sont les directeurs centraux (du ministère de la Santé) qui recevront chaque fois que nécessaire ces syndicats, qui viennent avec un ordre du jour et des doléances qui seront traitées par la suite ».

M. Boudiaf avait procédé dimanche à un mouvement notamment à la tête de

l'administration centrale du ministère (directions et cabinet), en application de l'instruction relative au départ à la retraite des personnels atteints par la limite d'âge, avait noté un communiqué de ses services, soulignant que les nouveaux promus « sont tous des cadres issus du secteur et justifiant d'une solide expérience ». « Il y a des réunions de coordination qui se tiennent au niveau du ministère pour régler ces problèmes (posés par les syndicats aux directeurs centraux). Il n'y a pas de grands problèmes », a-t-il dit. **S. B.**

SECTEUR DE LA SANTÉ

Mouvement à la tête de l'administration centrale et des établissements sous tutelle

PAR RACIM NIDAL

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a procédé à un mouvement à la tête de l'administration centrale du ministère et au niveau des établissements sous tutelle, a rapporté samedi un communiqué de ce département ministériel. Ce mouvement a concerné aussi bien des directions centrales que le cabinet, en application à l'instruction relative au

départ à la retraite des personnels atteints par la limite d'âge, a précisé la même source, soulignant que les nouveaux promus « sont tous des cadres issus du secteur et justifiant d'une solide expérience ».

Concernant les établissements sous tutelle, le mouvement a concerné, selon la même source, des directions de la santé de wilaya, ainsi que des établissements de soins (hôpitaux et structures de proximité).

Ce mouvement à la tête des établissements sous tutelle a été mené « dans le double cadre de la mise en œuvre de l'instruction relative au départ à la retraite des personnes atteintes par la limite d'âge et au titre des mesures découlant de l'évaluation des gestionnaires, faite à la faveur des opérations d'audit qui ont concerné l'ensemble des établissements nationaux de santé à travers toutes les wilayas de pays. » **R. N.**

CONSEIL DE LA NATION

Une plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée à des questions orales adressées à des membres du gouvernement, indique un communiqué du Conseil.

Les questions orales concernent les secteurs de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux jeudi prochain en séance plénière pour la présentation des projets de loi portant code pénal et règlement budgétaire 2011.

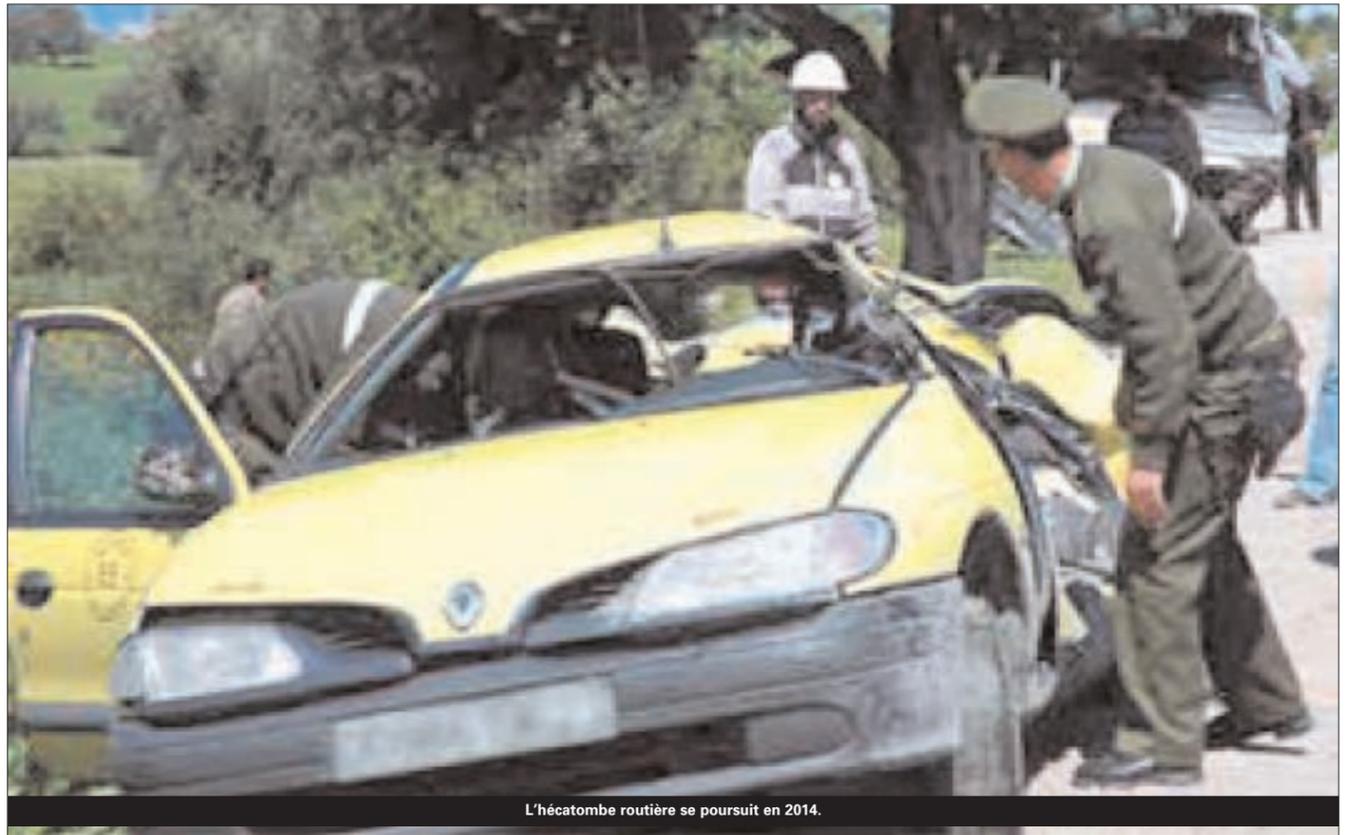
ACCIDENTS DE LA ROUTE

L'année 2014 commence très mal

Depuis le début de l'année 2014 on compte déjà une quarantaine de morts sur les routes et plus d'une centaine de blessés. L'accident le plus meurtrier a eu lieu sur la RN 56 où 11 personnes ont perdu la vie et 22 autres ont été blessées suite à un choc entre un bus de voyageurs et un camion sur la route de Ouargla.

PAR SOFIANE CHIHEB

Le bus, qui venait d'Alger, transportait une soixantaine de passagers. Arrivé sur la RN 56, non loin du chef-lieu de Ouargla, plus exactement dans la commune de Hassi Ben Abdellah, le bus a percuté violemment un camion qui venait dans le sens inverse. Depuis le début de l'année plus de 125 accidents ont été enregistrés sur les routes, ce qui donne une moyenne de 25 accidents par jour. Dans la seule journée du 4 janvier 20 accidents de la circulation routière (4 mortels et 12 corporels), ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers 12 wilayas du pays. Ils ont causé le décès de 5 personnes et des blessures à 25 autres. Face à cette hécatombe qui se poursuit sur nos routes, les pouvoirs publics semblent impuissants malgré l'armada de solutions apportées. Annoncé à maintes reprises au cours de l'année 2013, le permis à points ne semble toujours pas prêt à entrer en vigueur et ce, pour des raisons purement techniques, selon plusieurs sources proches du ministère des Transports. En attendant la mise en application du permis à points qui pourrait, peu-être, contribuer à diminuer le taux de décès sur nos routes, le « terrorisme » routier continuera. De son côté, la cellule de communication de la Protection civile a enregistré, durant la période du 4 au 5 janvier passé, plusieurs dizaines d'accidents de la circulation dont 9 mortels ayant causé le décès de 18 personnes et engendré des blessures à 39 autres.



L'hécatombe routière se poursuit en 2014.

Les blessés ont été secourus et évacués vers les hôpitaux par les secouristes de la Protection civile. Aussi, durant la période allant du 4 au 5 janvier dernier, les unités de la Protection civile ont effectué 1.892 interventions suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuations sanitaires, extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc. En outre, les secours de la

Protection civile des wilayas de Batna, Blida et Bordj Bou-Argeridj sont intervenus pour le sauvetage et l'évacuation de 5 personnes à Batna, 4 à Blida et 4 à Bordj Bou Argeridj 13 incommodées par le monoxyde de carbone, une personne est malheureusement décédée asphyxiée par les émanations d'un chauffe-bain à la cité Ben Zerga dans la commune de Sobha. Les éléments de la

Protection civile ont également procédé à l'extinction de deux incendies urbains au niveau des wilayas de Boumerdès et d'el Bayadh, ces incendies ont causé des brûlures de 2° degré à une personne au niveau de la wilaya d'El Bayadh à la rue Mohammedi-Rachid commune de Bougtob, traitée par les secours puis évacuée vers l'hôpital local. S. C.

VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Les villes du Sud destination préférée des Algériens

PAR RIAD EL HADI

Les villes du Sud sont devenues la destination préférée des Algériens lors des vacances de fin d'année, a indiqué le directeur général de Touring Voyages Algérie, Tahar Sahri.

Les villes du Sud ont été prises d'assaut par les Algériens lors des vacances de fin d'année grâce aux efforts de promo-

tion de cette destination menés par Touring Voyages Algérie qui avait réuni en ce sens, en novembre 2013, des agences de voyage du nord et du sud du pays, a précisé Sahri lors du forum du journal *DK News*.

Qualifiant l'organisation des vacances de fin d'année dans les régions du sud du pays de "réussie", l'intervenant a toute-

fois déploré le manque de structures d'accueil. Un problème que Touring Voyages Algérie a contourné en recourant aux habitants des régions du Sud pour assurer l'hébergement des touristes, a-t-il ajouté.

Concernant le développement de l'investissement touristique, le responsable a annoncé le lancement en 2014 de la

réalisation de deux villages touristiques dans les wilayas de Boumerdes et Aïn Temouchent, précisant qu'ils seront opérationnels à la prochaine saison estivale. S'agissant du tourisme des jeunes, Sahri a fait savoir que sa société veillait à renforcer les capacités d'hébergement de cette catégorie avec des prix raisonnables. R. E.

UNE PLATEFORME PÉTROCHIMIQUE BIENTÔT EN RÉALISATION À EL-KSEUR

Un ensemble d'unités pour produire des matières premières à base de GPL

Une plateforme pétrochimique sera bientôt lancée en réalisation dans la région d'El-Kseur, a annoncé le wali de Bejaia sur les ondes de la radio locale, tablant sur sa mise en service avant la fin de l'année 2018.

Le choix d'El-Kseur a gagné l'assen-

timent des responsables de la Sonatrach qui ont retenu dans leur arbitrage, "la disponibilité foncière proposée de plus de 250 ha, la situation du site, à 26 km du port et de l'aéroport, et le passage par la zone d'un pipeline et d'un oléoduc", a précisé le wali. La plateforme va rassem-

bler un ensemble d'unités, vouées à produire des matières premières à base de GPL (gaz propane liquéfié), ont souligné des cadres de Sonatrach, en juin dernier lors d'une réunion, mise sur pied par l'APW, et articulée autour du sujet. La nature exacte de ces produits,

n'a pas été précisée, ni le montant du reste de l'investissement, le projet n'était alors qu'une simple projection. Quelque 3.000 emplois en sont attendus, selon les responsables.

R. E.

"MEDGENERATION" AU SECOURS DES PAYS MÉDITERRANÉENS

Mobilisation des diasporas économiques pour le développement

MedGeneration, projet qui vise à mobiliser des diasporas économiques pour le développement des pays méditerranéens vient d'être lancé.

PAR AMAR AOUIMER

Il est mené en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth l'incubateur des technologies d'information et de communication de Palestine, l'Agence de promotion des investissements de Palestine et l'Agence jordanienne de l'investissement.

L'Observatoire économique méditerranéen basé à Marseille (France), qui apporte aide et assistance technique et financière aux pays méditerranéens, y compris les pays maghrébins, dont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, annonce le lancement du projet MedGeneration qui vise à mobiliser des diasporas économiques pour le développement des pays méditerranéens. Doté d'un budget

total de près de 2 millions d'euros, le projet est mené en partenariat avec la Chambre de commerce d'industrie et d'agriculture de Beyrouth (CCIA-BML), l'incubateur des technologies d'information et de communication de Palestine (PCTI), l'Agence de promotion des investissements de Palestine (PIPA) et l'Office jordanien de l'investissement (JIB). Cette source précise que « les actions menées dans le cadre du projet permettront aux représentants de la diaspora économique et des gouvernements jordaniens, libanais et palestiniens de dialoguer et de partager leurs vues sur les conditions nécessaires à une plus forte mobilisation des diasporas au service du développement des territoires méditerranéens ». Les résultats attendus sont, notamment la fédération d'une communauté d'acteurs mobilisés au service du développement économique, le développement de la culture entrepreneuriale et de l'ouverture économique à l'international et des retombées économiques et en emploi pour les territoires associés.

Mais, il s'agit également d'assurer le renforcement des capacités locales, à savoir le développement de stratégies et services d'attractivité plus efficaces. A. A.



SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT D'ORAN

Un succès en matière de commercialisation

PAR RIAD EL HADI

Des artisans exposant au Salon national de l'artisanat, qui a pris fin samedi à Oran, ont réussi à commercialiser des produits exposés à des prix compétitifs, a-t-on affirmé. Lors de cette manifestation de huit jours, ils ont réalisé des ventes importantes, motivées par l'engouement des visiteurs et des touristes, en raison de la qualité et la diversité des produits, ont souligné des exposants pour la première fois dans la capitale de l'ouest du pays, à l'instar de l'artisan Ahmed Amine Zoubiri, fabricant de gandouras et de

burnous de Djelfa. La commercialisation des produits d'artisanat, qui constitue l'un des objectifs du salon organisé au Centre de conventions "Mohamed Benahmed", a été favorisée par les moyens incitatifs et le choix opportun de la période d'exposition qui a coïncidé avec les vacances d'hiver et le début d'année, selon des participants.

Le salon, qui a vu la participation de 180 artisans de 35 wilayas, a enregistré plus de 10.000 visiteurs par jour de plusieurs wilayas pour acquérir des produits artisanaux à des prix compétitifs. "Certains artisans ont dû opérer deux livraisons après la rupture des stocks", a

souligné le président de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, organisatrice de la manifestation.

"Partant du succès de cette première expérience pour la chambre précitée pour soutenir les artisans à promouvoir et commercialiser leurs produits, il s'avère nécessaire d'officialiser ce salon à Oran pour en faire un rendez-vous annuel des artisans", a estimé Boukhari Farhat.

Les stands du salon, dont l'ouverture a été présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Said, ont étalé des gammes variées de produits artisanaux dont les tapis, les bijoux

en argent, la céramique artistique, l'habit traditionnel, les trousseaux de cérémonies nuptiales et le verre soufflé.

Des ateliers ont été programmés pour faire connaître aux jeunes la fabrication de tapis, à l'initiative de l'association de promotion de la femme rurale "Main dans la main" d'Oran, ainsi qu'une journée d'étude sur le système de production locale d'Oran animée par des spécialistes.

Le salon a été organisé par la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat sous l'égide de l'APW.

R. E.

PRODUCTION DE LA FRAISE

Jijel ambitionne d'exporter vers les marchés extérieurs

La surface consacrée à la culture de la fraise passera cette année à Jijel, à plus de 225 hectares, a-t-on appris des responsables de la Chambre de wilaya de l'agriculture (CAW). Le "maillon faible" de la chaîne de production de ce fruit reste le plant, qui demeure encore importé de l'étranger, ont indiqué à l'APS, le président et le secrétaire général de la CAW.

Ces plants sont jusque-là importés d'Espagne et d'Italie, voire de Pologne, alors qu'il existe des possibilités de les produire localement, selon Youcef Khen et Yacine Zeddani. Dans ce contexte, la journée technique consacrée à la culture de la fraise devant être organisée le 7 janvier prochain, au centre de formation des techniciens en foresterie de Jijel, permettra aux participants de se pencher sur la nécessité de "créer une variété de fraise stable localement", apprend-on des mêmes responsables.

La rencontre qui sera animée par des cadres de l'Institut techniques des cultures maraîchères et industrielles (ITCMI) de Staouéli (Alger) et de la direction de wilaya des Services agricoles (DSA), en présence de soixante producteurs de la région de Jijel, permettra d'aborder le thème de la création d'une variété de fraise, s'adaptant à la fois, au climat et aux exigences des consommateurs,

alliant goût et résistance au climat, ont encore indiqué les organisateurs de cette journée technique.

L'idée de créer également une annexe locale de cet institut national sera par ailleurs évoquée lors de cette journée technique d'information.

La fraise de Jijel, produite dans plusieurs localités côtières, est vendue même dans l'ouest du pays (Oran), en plus des wilayas de l'est et du centre du pays, ont affirmé les responsables de l'agriculture.

En octobre dernier, la fraise locale a fait son apparition sur les marchés de proximité au prix de 450 DA le kilo, a-t-on constaté sur place. Compte tenu du succès qu'elle a remporté au cours de ces dernières années, la fraise de la wilaya de Jijel s'est fixée comme objectif, de s'exporter sur les marchés extérieurs, notamment pendant les fêtes de fin d'année, ont encore souligné des producteurs agricoles. De quatre (4) hectares, à titre expérimental, en 2001, la fraise est passée à 225 hectares en 2013, dans plusieurs localités du littoral de Jijel.

L'intérêt accordé à ce fruit a évolué au fil des ans, gagnant ainsi en superficie et en nombre d'exploitants, localisés essentiellement sur le littoral où prédominent des conditions édaphiques et climatiques favorables à cette

culture. La fraise de Jijel qui tient annuellement sa traditionnelle fête, est parrainée par une association professionnelle comptant plusieurs producteurs.

Cette association professionnelle, a-t-on précisé, sera la première à se conformer avec les dispositions de la loi 12/06 du 12 janvier 2012 relative aux associations et tiendra, dans ce contexte, une assemblée générale électorale de 9 janvier au siège de la CAW, selon les responsables de cette chambre.

Des analyses de sol effectuées dans la wilaya de Jijel par un laboratoire agronomique ont confirmé "l'excellente" qualité des terres agricoles pour la culture de la fraise. Lors de la campagne 2011-2012, 50.000 quintaux de fraise avaient été produits dans cette wilaya, en particulier dans les communes côtières comme Sidi Abdelaziz, Oued Adjoul, El Kennar, Beni Hebibi, Chekfa, El Ancer et Emir-Abdelkader, rappelle-t-on.

La journée technique, consacrée à ce fruit, aura pour ordre du jour les thèmes relatifs notamment à la culture de fraisier, les maladies et le traitement, les différents systèmes d'irrigation et de fertilisation de la fraise.

R. E.

BLIDA

Un secouriste pour chaque famille

La mise en œuvre, depuis 2010, du programme "Un secouriste pour chaque famille" a donné lieu, dans la wilaya de Blida, à la formation de 1.392 citoyens en secourisme, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

Les cycles de formation, d'une durée de 20 jours chacun, ont permis de dispenser aux bénéficiaires, par des officiers et des médecins de la Protection civile, des cours théoriques, ponctués par des démonstrations pratiques, sur les techniques élémentaires du secourisme, consistant en les conseils et gestes à prodiguer à des personnes en danger, avant l'arrivée des secours spécialisés, est-il précisé. Selon la Protection civile, ces formations en secourisme ont eu un écho favorable auprès des citoyens, d'associations caritatives, du personnel de différentes institutions, telles que la garde communale, le transport urbain et la direction de l'action sociale.

La Protection civile entend étendre cette formation en secourisme, durant l'année en cours, à d'autres partenaires, tels les institutions religieuses, les femmes au foyer, les étudiants, les structures de jeunesse et autres.

MEDEA

Réalisation de structures sanitaires

De nouvelles structures sanitaires seront lancées en réalisation dans la wilaya de Médéa, au courant du premier trimestre de l'année 2014, a indiqué le directeur de la Santé lors de la session d'automne de l'Assemblée populaire de wilaya.

Salim Zegrar a souligné que ces projets vont connaître un début de concrétisation, "après l'achèvement des procédures administratives préalables au lancement de tout projet de ce type", a-t-il précisé. Parmi les projets inscrits, ce responsable a cité, un hôpital psychiatrique d'une capacité de 120 lits, localisé au niveau du chef-lieu de wilaya, qui va permettre, une fois concrétisé, de prendre en charge localement les malades qui étaient suivis dans des établissements spécialisés d'autres wilayas.

AIN DEFLA

Réalisation de 11.000 logements publics locatifs...

11.000 logements publics locatifs sont en cours de réalisation dans la wilaya de Aïn Defla. Sur un total de 14.000 logements inscrits pour la wilaya, 3.000 autres sont en voie de lancement. 3.000 logements en formule location-vente seront également édifiés sur le territoire de la wilaya. Les terrains ont été localisés et leurs études sont en cours de réalisation par l'Agence de l'amélioration et du développement du logement. 1.500 logements promotionnels publics seront en outre réalisés par l'entreprise nationale de promotion immobilière (ex-EPLF), a indiqué la même direction, faisant remarquer que les études sont finalisées et les procédures de lancement de la construction en voie de l'être.

...validation de 74 projets d'investissement

Un total de 74 projets d'investissement a été validé dans la wilaya d'Aïn Defla depuis l'année 2011, selon la direction de l'industrie. Ces projets ont été validés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) à la faveur de l'application des mesures introduites par la loi de finances 2011.

L'enveloppe financière globale, allouée à ces projets, est de 35.029 millions DA, a précisé la même source, faisant état de 7.729 postes d'emploi générés par ces projets. Divers secteurs d'activités ont été touchés par ces investissements à l'instar notamment de l'industrie, des travaux publics, de l'agriculture et des services, a souligné la même direction. **APS**

BOUMERDES, COMMUNE DE THÉNIA

Révision du plan directeur d'aménagement urbain

Le nouveau plan dont les perspectives s'étendent jusqu'en 2025, vise à déterminer les mécanismes et moyens à même de permettre la valorisation des capacités de cette commune.

PAR BOUZIANE MEHDI

Située au sud de Boumerdes, la commune de Thénia vient de bénéficier d'une seconde révision de son plan directeur d'aménagement urbain lui ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement pour la prise en charge des besoins croissants de sa population.

Cet outil d'urbanisme, adopté dernièrement par l'Assemblée populaire de la wilaya et dont les perspectives s'étendent jusqu'en 2025, vise à "déterminer les mécanismes et moyens à même de permettre la valorisation des capacités de cette commune, en vue du lancement de plans de développement répondant aux besoins sans cesse croissants des habitants, tout en préservant ses terres agricoles", selon le bureau d'étude concepteur.

En outre, la nécessité de cet outil est imposée par la position du carrefour de Thénia, dont notamment la ligne ferrovi-



aire qui relie de nombreuses wilayas au centre et à l'est du pays. Cette localité est traversée également par un important réseau électrique, par le réseau national de gaz naturel et par la canalisation de transfert des eaux en provenance du barrage de Taksebt a indiqué l'APS, ajoutant que tous ces atouts ont fait que les concepteurs de ce plan ont préconisé l'utilisation d'une surface d'au moins 80 ha pour les besoins de l'extension urbanistique, en plus de l'implantation de divers programmes de développement demeurés en suspens pour cause de manque de foncier. Selon l'APS,

le même plan recommande aussi d'aménager des espaces verts et de pallier le problème de manque en équipements publics, par la programmation de nouveaux projets de développement. Pour sa part, la commission d'aménagement urbain et d'équipement de l'APW a recommandé la nécessité de prendre en charge les "séquences du séisme du 21 mai 2013", alors que les autres recommandations portent sur l'exploitation des poches résiduelles de l'ancien plan, la préservation des terres agricoles et l'éradication de l'habitat précaire. **B. M.**

TIZI-OUZOU, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

2,5 milliards DA de transferts sociaux effectués en 2013

Le montant global des transferts sociaux effectués dans la wilaya de Tizi-Ouzou, durant l'année écoulée, au profit des catégories sociales défavorisées s'est élevé à 2,492 milliards DA, a indiqué la direction de l'action sociale.

Sur ce montant global, il a été destiné une somme de près de 564 millions DA (y compris la couverture sociale) pour le paiement de 8.397 pensions de handicapés à 100%, à raison de 4.000 DA/mois/chacun, tel qu'il ressort du décompte présenté par le chargé des catégories sociales défavorisées au niveau de la DAS, Hadeef Youcef.

Les dépenses consenties en faveur des catégories sociales défavorisées dont le nombre a été estimé à 30.617 bénéficiaires, ont

atteint un montant global de 585 millions DA (y compris les frais de couverture sociale), versé sous forme d'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), fixée à 3.000 DA, versée essentiellement pour les personnes sans revenu et inaptes au travail se comptant essentiellement parmi les handicapés de moins de 100%, des malades chroniques, des personnes âgées et autres cas sociaux. Le montant cumulé de ces deux formes d'aides directes (pensions et AFS) dépasse 1,148 milliard DA, selon l'estimation de la DAS, qui fait état de l'enregistrement actuellement au niveau des communes d'un cumul de 1.684 demandes pour la perception de l'allocation AFS "en instance d'être prises en charge". Le second volet des transferts sociaux concerne les indemnités d'insertion

au titre du dispositif d'activités d'insertion sociale (DAIS), destiné pour les personnes sans revenu âgées de 18 à 59 ans, auxquelles il est versé une indemnité de 6.000 DA/mois en contrepartie de l'exercice d'une activité d'intérêt général.

Le montant global de ces indemnités, payées, pour l'exercice considéré, a atteint près de 1,344 milliard DA, perçu par un total de 9.917 bénéficiaires, y compris la couverture sociale. "La wilaya dispose actuellement de 18.550 demandes éligibles à l'insertion sociale, mais dont la satisfaction ne peut se faire que dans la limite des postes budgétaires alloués, sachant le quota actuel varie entre 1000 à 2000 postes/an", a fait remarquer le chargé des catégories sociales au niveau de la DAS. **APS**

DJELFA, DAÏRA D'EL IDRISIA

Entrée en exploitation d'un hôpital de 120 lits

Un hôpital de 120 lits est entré en exploitation jeudi dernier dans la daïra d'El Idrissia, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Djelfa.

La mise en service de cet établissement sanitaire, réalisé pour un coût de 3 milliards DA, est inscrite au titre de l'application des instructions du ministre de la Santé qui avait insisté, lors de sa dernière visite dans la wilaya, sur la "nécessité d'accélérer l'ouverture de cet hôpital et de préserver cet acquis", qu'il avait qualifié de "joyau". En procédant à la mise en exploitation de cette structure, en présence des cadres du secteur, des autorités locales et des représentants de la société civile de

la wilaya, le directeur de la Santé, Khaled Chibane, a souligné l'importance de cet "acquis", reflétant, selon lui, "les efforts consacrés par l'Etat pour améliorer le service public dans le domaine de la santé".

Il a assuré que tous les services de cet établissement ont été dotés d'un bon encadrement, formé d'équipes médicales englobant 7 spécialistes, qui s'ajoutent à l'équipe médicale cubaine et aux chirurgiens qui seront détachés, de façon périodique, pour soutenir l'encadrement de cet hôpital, dans l'attente de son renforcement "dans les plus brefs délais", avec des spécialistes et des chirurgiens permanents, a-t-il ajouté. Interrogés par l'APS, de

nombreux habitants de cette daïra de plus de 60.000 âmes, ont exprimé leur "soulagement et satisfaction" à l'égard de l'ouverture de cette structure, considérée "comme un rêve accompli par la volonté de l'Etat", ont-il assuré, soulignant la nécessité, pour eux, de préserver cet acquis, qui réduira les "déplacements pénibles des malades de la région, vers d'autres hôpitaux éloignés". Ce nouvel hôpital, doté d'un plateau technique moderne, englobe plusieurs services dédiés, entre autres, à la gynécologie obstétrique, la médecine interne, la chirurgie, les urgences médicales, la radiologie, outre un laboratoire d'analyses. **APS**

ORAN, MUSÉE D'ARTS MODERNES

Relance des travaux de réhabilitation

En souffrance depuis des années, les travaux du Musée d'arts modernes (Mamo) d'Oran ont été relancés après un arrêt de plusieurs mois, a annoncé le wali à l'issue des travaux de la 4e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

PAR BOUZIANE MEHDI

Situées à la rue Larbi Ben-M'hidi au centre-ville, les travaux de réhabilitation des locaux des ex-Galeries pour leur reconversion en musée d'arts modernes d'Oran ont été relancés après un arrêt de plusieurs mois avec l'ouverture d'une antenne à l'Agence nationale de réalisation et de gestion des projets culturels, a indiqué Abdelghani Zaâlane à l'issue des travaux de la session ordinaire de APW.

Le chef de l'exécutif a fait également état de la réactivation, dans les prochaines semaines, de tous les projets culturels en souffrance depuis plusieurs années, dont ceux de confortement de la Maison de la culture, de restauration du minaret de la mosquée Djawhara, à Haï Sidi El-Houari, et de réalisation de l'annexe de la Bibliothèque nationale.

Pour assurer le suivi de ces projets, les services techniques de la Direction de la culture de la wilaya seront étoffés, a-t-il annoncé dans ce sens.

Un détachement de cadres techniques sera opéré dans les plus brefs délais en réponse aux préoccupations de la Direction de la culture qui peine à prendre en charge ces projets, dont la plupart ont été transférés à



la Direction de l'urbanisme et de la construction (Duc), a ajouté le même responsable, soulignant que cet encadrement contribuera à l'amélioration de la gestion et la sauvegarde des biens culturels de la ville et à la mise en place d'un planning de suivi des projets de restauration de sites et monuments historiques, dont la Mosquée du Pacha, édifice construit entre 1792 et 1796 et classé patrimoine le 6 août 1952, et le palais du Bey, un monument classé édifié par le Bey Mohamed El-Kébir après la libération d'Oran de l'occupation espagnole en 1792, comme l'ont relevé les membres de l'APW.

Ils ont insisté également sur la nécessaire coordination entre la Direction de la culture, la société civile et les instances concernées pour protéger ces biens culturels, tels que la mosquée Imam El-Houari, la Porte d'Espagne, la Casbah datant de l'époque ottomane, les ruines de Portus Magnus à Béthioua et l'abri Alain (grottes

préhistoriques), selon l'APS qui précise que la wilaya d'Oran renferme un trésor inestimable de quelque 600 vestiges, dont certains datant de la préhistoire parmi lesquels 12 forteresses à l'image du Fort de Santa Cruz. S'agissant des salles de cinéma, qui sont dans un piteux état, seules trois ont fait l'objet de réhabilitation, à savoir la cinémathèque, les salles Essaâda et Maghreb. Les élus ont plaidé pour leur transfert au profit de la Direction de la culture de la wilaya. Rappelant que les salles de cinéma seront transférées au ministère de la Culture, le wali a instruit la directrice de culture à acquérir des ouvrages pour équiper les bibliothèques communales.

La restructuration des bibliothèques de proximité et leur dotation en ouvrages pour satisfaire les besoins des lecteurs ainsi que l'ouverture de centres culturels, dont celui de haï Es-sabah (Bir El-Djir) ont été les recommandations formulées lors de cette session. **B. M.**

AIN-TEMOUCHENT, LA TANNERIE LA TAFNA D'EL-AMRIA

Opérationnelle fin janvier

La tannerie La Tafna d'El-Amria, commune située à 25 km d'Aïn-Témouchent, sera opérationnelle fin janvier courant, a annoncé jeudi dernier le directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (DIPMEPI) de la wilaya.

L'entreprise sera réceptionnée le 31 du mois à l'issue des travaux de réhabilitation qu'elle a connus ces derniers mois, a indiqué Abderrahim Khaldoune.

Créée en 1967, cette entreprise publique spécialisée dans le traitement du cuir a bénéficié d'un crédit bonifié d'une valeur de cinq millions de dinars, en vue d'assurer sa relance dans le cadre de la réhabilitation des entreprises de production, a-t-il ajouté.

Le crédit a permis à l'entreprise, durement touchée par les inondations de février 2010, d'augurer la relance de sa production et de préserver, ainsi, quelque 120 postes d'emploi, a-t-on indiqué.

Une fois renforcés, les outils de production permettront d'atteindre une moyenne de production quotidienne de plus de dix tonnes de cuirs.

Les inondations, qu'a connues la commune d'El-Amria en 2010, ont occasionné d'énormes dégâts à l'intérieur de la tannerie La Tafna datant de 54 ans, qui transforme et traite des peaux brutes d'animaux avec une capacité annuelle de plus de 2.000 tonnes, a-t-on rappelé.

Le système d'épuration des eaux usées

industrielles (chrome) générées par l'usine est également réparé pour protéger l'environnement, a-t-on indiqué, en précisant que cette tannerie, affiliée au groupe industriel des cuirs Leather Industry Spa, a bénéficié aussi de la modernisation de l'outil de production.

La tannerie a constitué, par ailleurs, un souci majeur pour l'environnement de la ville : son activité générant des produits toxiques. Sa fermeture, décidée l'été 2012, a eu des répercussions négatives sur les 120 travailleurs. L'équipement du système d'épuration des eaux usées industrielles est fait en matière de chrome, qui constitue une menace pour la santé des travailleurs. **APS**

KHENCHELA, PROGRAMME BLANCHE ALGÉRIE

700 emplois générés

Les 100 ateliers du dispositif "Blanche Algérie" ouverts depuis le début de l'année dans la wilaya de Khenchela ont permis d'employer 700 jeunes, a indiqué la direction de l'action sociale.

Ces ateliers, dont le nombre est appelé, selon la même direction, à croître en 2014, assurent des activités d'aménage-

ment et nettoyage de l'environnement, d'entretien des espaces verts et enlèvement des déchets. L'action de ces ateliers permet de consolider l'intervention des services techniques des communes, selon la même source qui note que ces ateliers ont été répartis sur les grandes villes de la wilaya, notamment Khenchela, Kaïs, Chechar, Ouled Archach et El-Mehmel.

Financé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, le programme connaît à Khenchela un accroissement constant des ateliers créés, dont le nombre est passé de 14 en 2008 à 34 en 2012 et 100 en 2013.

Chaque atelier est créé pour une durée d'activité d'une année. **APS**

ANNABA, AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICROCRÉDIT

Prise en charge de 2.322 projets

L'antenne de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) de la wilaya d'Annaba a pris en charge et accompagné en 2013 au moins 2.322 projets d'investissements, a indiqué le responsable local du dispositif.

Ces projets ont permis de créer 3.484 postes d'emploi dans des activités de l'artisanat et des métiers, les services et le commerce, a précisé le même responsable.

Parmi ces projets d'investissement, figurent des travaux à domicile de fabrication de pâtes traditionnelles, la couture et la broderie pour des femmes au foyer des centres urbains, alors que dans les zones rurales, les femmes optent pour l'apiculture, les petits élevages et le jardinage, a indiqué la même source.

Par ailleurs, la hausse du niveau d'investissement et l'extension des créneaux d'investissement dans le cadre de l'Angem ont encouragé les sans-emplois à recourir à cette formule qui comprend également la maintenance mécanique, l'aménagement de l'environnement, la commercialisation des produits de la pêche et l'élevage.

L'antenne de l'Angem d'Annaba a marqué une stabilité dans le financement des projets durant les années 2012 et 2013 (plus de 2.300 projets financés chaque année) avec une hausse de 60% comparativement à l'année 2011 qui a enregistré le financement de 1.446 projets.

ADRAR

Formation pour 300 femmes

Plus de 300 femmes bénéficient de programmes de formation à travers la wilaya d'Adrar, initiés dans le cadre des activités de solidarité menées par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem).

"Cette formation consiste, notamment, en petits métiers de tissage traditionnel qui permettront à cette frange féminine de promouvoir leur savoir-faire", a indiqué le Président de la Forem, le Pr Mustapha Khiati, en marge d'une visite d'évaluation des programmes de solidarité à travers la wilaya d'Adrar.

Un projet de création d'espaces de loisirs et de divertissements au profit des familles démunies sera concrétisé au niveau de plusieurs collectivités de cette wilaya, a encore signalé M. Khiati.

Le même responsable a annoncé également l'ouverture au cours de 2014 d'un autre centre de la Forem au niveau de la commune de Tamset relevant de la daïra de Fenoughil, au sud de la wilaya, "dans l'objectif d'encourager les activités de l'agriculture saharienne dans cette région".

D'autres structures similaires sont projetées par la fondation au niveau des communes de Reggane, Charouine, Timimoune et Bordj Badji-Mokhtar.

La Forem poursuivra l'exécution de son programme de prise en charge de 130 orphelins dans la wilaya d'Adrar, une action de solidarité qui a été lancée au cours de cette année, a assuré M. Khiati.

APS

SYRIE

Opposition à la conférence Genève II au sein de la CNS

L'une des principales composantes de la Coalition nationale syrienne (CNS), qui regroupe des opposants à Bachar al Assad soutenus par les pays occidentaux, devrait se prononcer ce samedi contre une participation à la conférence de paix sur la Syrie prévue à partir du 22 janvier en Suisse, disent certains de ses membres.

Le Conseil national syrien s'était déjà prononcé, il y a environ un mois, contre une participation à cette conférence. Il reprochait alors à la communauté internationale de ne pas exercer de pressions suffisamment fortes sur Bachar al Assad pour le contraindre à quitter le pouvoir.

Cette position a été réaffirmée vendredi par 28 des 43 membres du secrétariat général du conseil et un vote devrait l'entériner formellement ce samedi.

"Rien n'a changé depuis que nous nous sommes prononcés contre ces pourparlers il y a environ un mois si ce n'est que la situation sur le terrain est devenue encore plus complexe et que la communauté internationale n'a rien fait pour apaiser la crise humanitaire", a déclaré un membre du conseil, Abdourahman Alhadj.

La CNS doit prendre une décision définitive lundi sur sa participation à la conférence dite de "Genève II". Le Conseil national syrien a beau exercer une forte influence au sein de la CNS, cette dernière ne se prononcera pas nécessairement comme lui. La Coalition nationale syrienne a ainsi donné fin novembre son

accord de principe pour se rendre en Suisse.

Le projet de conférence "Genève II" a été conjointement lancé par les Etats-Unis et la Russie en mai. Il peine toutefois à se concrétiser en raison des incertitudes sur la liste des participants et sur l'objectif des discussions.

Couloirs humanitaires

La CNS réclame que les pourparlers en Suisse débouchent sur la mise en place d'une autorité provisoire au sein de laquelle Bachar al Assad ne jouerait aucun rôle. Le président syrien refuse pour sa part de céder le pouvoir et laisse entendre qu'il pourrait se porter candidat à un nouveau mandat lors d'une élection présidentielle dans le courant de l'année.

L'opposition exige aussi la libération des femmes et des enfants détenus dans les prisons du régime et la création de couloirs humanitaires pour les villes assiégées contrôlées par les rebelles. Le Conseil national syrien juge que ces demandes ont été constamment ignorées.

"Comment la communauté internationale peut-elle s'attendre à influencer Assad dans



des négociations politiques si elle ne peut même pas obtenir de lui la levée des blocus?", interroge Abdourahman Alhadj.

La position de la CNS avant la conférence de Genève II est d'autant plus fragile que les forces de la rébellion dite modérée ne cessent de perdre du terrain face aux troupes du régime, désormais appuyées par le Hezbollah libanais. Elles sont même de

plus en plus souvent débordées au sein de l'insurrection par des djihadistes liés à Al Qaïda.

Le conflit en Syrie, qui a commencé sous la forme d'un soulèvement pacifique en mars 2011, a fait plus de 100.000 morts, plus de deux millions de réfugiés et 6,5 millions de déplacés à l'intérieur même du pays.

R. I./Agence

INDE, EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE

6 ouvriers tués, des dizaines sous les décombres

Treize ouvriers ont été tués dans l'effondrement d'un immeuble en construction dans un village indien de l'Etat touristique de Goa, a annoncé samedi la police.

"Nous avons retrouvé 13 corps. Mais nous pensons que le nombre de morts va augmenter", a dit à l'AFP Manohar Parrikar, un haut responsable de l'Etat de Goa.

Selon un responsable de la police locale, Shekhar Prabhudesai, une cinquantaine d'ouvriers travaillaient sur le site quand le bâtiment s'est effondré en milieu d'après-midi à Canacone, un village du bord de mer au sud de Panaji, a-t-il précisé.

Plusieurs bâtiments se sont effondrés récemment en Inde faisant de nombreux morts.

Les sauveteurs utilisaient des grues, de bulldozers et des pelles pour essayer de retrouver des survivants tandis que d'autres dégageaient les décombres à mains nues devant plusieurs centaines de badauds. Manohar Parrikar a précisé que des renforts de l'armée étaient attendus.

"Nous allons immédiatement arrêter le constructeur et les responsables municipaux qui ont approuvé la construction à cet endroit", a-t-il ajouté en soulignant qu'il "suivait personnellement la situation". Selon de premières informations, le bâtiment en construction était haut de cinq étages.

Agence

PROCHE-ORIENT

Kerry rencontre à nouveau Abbas et Netanyahu

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, tentait samedi d'apaiser les récriminations des Israéliens et des Palestiniens afin de maintenir sur les rails son initiative de paix, au troisième jour de sa mission marathon au Proche-Orient.

Après avoir à peu près respecté pendant cinq mois de négociations leur engagement à ne pas échanger de reproches en public, les deux camps ont fini par laisser éclater au grand jour leur défiance mutuelle, à l'occasion de la 10^e mission du secrétaire d'Etat.

Des diplomates américains ont souligné qu'il était improbable que les deux parties parviennent à s'entendre sur les propositions de paix de Kerry avant la fin de sa visite lundi, reconnaissant qu'il faudrait plus de temps.

M. Kerry, qui a réussi en juillet à relancer des négociations de paix interrompues pendant près de trois ans et enchaîne depuis les navettes diplomatiques entre les deux camps, était reçu dans l'après-midi par le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah (Cisjordanie).

Il devait ensuite revoir à 19h30 (17h30 GMT) le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, avec qui il a déjà discuté pendant huit heures depuis son arrivée jeudi.

Dans une interview à la radio *La Voix de la Palestine*, Azzam al-Ahmad, un haut responsable du Fatah, le parti de M.



Abbas, a regretté samedi que "les différentes idées avancées par M. Kerry soient plus proches de la position israélienne" que de celle des Palestiniens.

"S'il continue dans cette direction, nous ne

sommes pas optimistes quant à la conclusion d'un accord-cadre ou d'un accord de paix exhaustif d'ici la fin avril", a prévenu ce proche de M. Abbas.

Lors de cette tournée de quatre jours, M. Kerry présente aux Israéliens et Palestiniens un projet d'"accord-cadre" traçant les grandes lignes d'un règlement définitif sur les frontières, la sécurité, le statut de Jérusalem et le sort des réfugiés palestiniens.

Les responsables américains n'ont pas révélé les détails du texte, qui a peu de chance d'être adopté en l'état par les deux camps.

Le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat a toutefois prévenu qu'il était "impossible de prolonger les négociations une seule minute après les neuf mois" impartis, dans une interview au journal *Asharq Alawsat*.

Samedi, 200 jeunes Palestiniens ont scandé des slogans hostiles au secrétaire d'Etat américain, en marge d'une manifestation de soutien aux réfugiés palestiniens en Syrie, devant le QG de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à Ramallah, a constaté l'AFP.

La veille, une centaine de militants du Front Démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), mouvement d'extrême-gauche, avaient manifesté dans le centre de Ramallah contre la visite de M. Kerry.

R. I./Agence

MIDI

ÉCONOMIE

BONNE ANNÉE ALGÉRIE 2014

Bilan et perspectives

L'année 2013 s'achève et commence l'année 2014. Quel est le bilan de l'économie algérienne afin de tracer les perspectives futures entre 2014 et 2020 ?

Malheureusement, après plus de 50 années d'indépendance, c'est la prédominance de la rente des hydrocarbures qui irrigue toute l'économie et le corps social : Sonatrach c'est l'Algérie, et l'Algérie, c'est Sonatrach.

Page 12



سوناطراك



sonatrach

BONNE ANNÉE ALGÉRIE 2014

Bilan et perspectives

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL*

1.- Indicateurs financiers

Sonatrach a engrangé entre 2000 et 2013 environ 670 milliards de dollars selon les bilans officiels. Cela a permis une dépense publique sans précédent depuis l'indépendance politique. La dépense publique a été de 7 milliards de dollars entre 2001-2003. Le président de la République a annoncé, lors d'un Conseil des ministres durant le dernier trimestre 2011, que 500 milliards de dollars devaient être mobilisés entre 2004-2014. En 2010, le gouvernement algérien a déclaré officiellement que 130 milliards de dollars sont des restes à réaliser du programme 2004-2009. A ce propos, je voudrais souligner que la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP) du ministère algérien des Finances a déclaré, le 7 mai 2013 - information reprise par l'agence officielle APS - que les deux plans quinquennaux successifs ont été respectivement dotés de 100 et de 286 milliards de dollars, soit une enveloppe budgétaire globale de 386 milliards, pour la décennie 2005-2014. L'écart entre le niveau de décaissement effectif, incluant les prévisions pour l'année 2012 selon la DGPP — qui restent cependant provisoires —, et celui inscrit dans les deux programmes — 500 milliards de dollars — s'explique par la faiblesse de la capacité du marché algérien à absorber les investissements projetés, notamment du secteur du BTP. Pourquoi a-t-on, donc, parlé initialement d'une dépense publique de 500 milliards de dollars pour la situer ensuite à 386 milliards, alors qu'aucun bilan n'a été réalisé à ce jour ? Puisque la DGPP parle uniquement d'investissement, la différence est-elle due aux matières premières importées- le taux d'intégration, tant des entreprises publiques que privées algériennes, ne dépassant pas 15 % - et incluses dans la dépense publique ? La rente des hydrocarbures a permis également d'importantes réserves de change - moyen et non facteur de développement estimées à 56 Mds \$ en 2005, 77,78 Mds \$ en 2006, 110 Mds \$ en 2007 à 138,35 Mds \$ en 2008, à 147,2 Mds \$ en 2009, à 157 Mds \$ fin 2010 à 188 Mds \$ fin 2011 190 fin 2012, 189,750 milliards de dollars à fin juin 2013 selon le gouverneur de la banque d'Algérie en ce mois de décembre 2013 devant l'Assemblée populaire nationale, à l'occasion de la présentation du rapport relatif aux évolutions économiques et monétaires en 2012 dénotant une baisse des réserves de change, étant prévu selon le FMI 2013 milliards de dollars fin 2013, montant auquel il faut ajouter 173 tonnes d'or dont le stock selon le FMI n'aurait pas évolué depuis 2009 alors qu'il y a production d'or dans la région de Tamanrasset. Ces réserves garantissent plus de trois années d'importation. Le placement de ces réserves se fait actuellement à travers des dépôts auprès des banques centrales à raison de 6% selon le gouverneur de la banque d'Algérie, alors qu'en 2010 il affirmait devant les députés que ce taux était de 3% (donc des placements à moyen et long terme), le reste se faisant à travers des obligations, des bons du Trésor et des actifs, auprès d'établissements bénéficiant d'un bon rating, soit la notation triple A. Les dépôts auprès des banques centrales étrangères sont dominés par le dollar américain (61%) et l'euro (28%), et les obligations et bons du Trésor sont répartis sur plusieurs instruments dont les

fonds souverains (65%), les établissements gouvernementaux (12,9%), les agences d'établissements supranationaux et internationaux (14,2%) et la Banque des règlements internationaux (BRI, 6%). La répartition par portefeuilles de ces dépôts montre que les établissements supranationaux détiennent 21,8% des dépôts, les Etats-Unis 20,7%, détenus sous forme de bons du Trésor, l'Allemagne (15,2%), la France (12,4%), les Pays-Bas (9,6%) et le Royaume-Uni (8,2%). En 2013 alors qu'en 2010, la répartition qui était de 45% en dollars, 45% en euros, 5% en livre sterling et 5% en yen japonais toujours selon le gouverneur à l'époque, ce panier des devises étrangères a évolué et est composé du dollar américain (52%), de l'euro (37%) et de la livre sterling (9,6%). Comme les intérêts des placements à l'étranger ont été d'environ 5 milliards de dollars à un taux d'intérêt fixe de 6% (le court terme étant actuellement entre 2 et 2,25%), ne pouvant retirer ces fonds avant terme sinon, (il faudrait prendre en compte les conditions du contrat lors de ces placements), l'on perdrait les intérêts, il en résulte que plus de 83% des réserves de change sont placées à l'étranger. Etant entendu que les placements au niveau du FMI d'environ 8 milliards de dollars de droits de tirages spéciaux le sont à un taux inférieur à 1% dont les 5 milliards de dollars de prêts accordés au FMI. Cette manne a permis à l'Algérie d'éteindre la dette extérieure de l'Algérie et dégonfler artificiellement une partie de sa dette intérieure. Le FMI a classé l'Algérie au titre du pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA pour l'année 2012, dans un rapport spécial sur les perspectives économiques de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, la dette extérieure brute de l'Algérie ne représentant que 2,4 % du produit intérieur brut en 2012 et devra se maintenir au même taux en 2013 contre 2,8 % en 2011. En 2012, pour le Ministre des finances devant les députés a indiqué que l'Algérie a réduit sa dette extérieure de 28 milliards de dollars (55% du PIB) en 1999 à 410 millions de dollars en 2012.

Mais d'une manière générale, il faut se méfier des artifices comptables où selon le rapport du gouverneur cité précédemment, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est encore accentué en 2013, avec la réduction des exportations d'hydrocarbures de 14,31% durant le premier semestre 2013 par rapport à la même période de 2012, baissant de 37,50 milliards de dollars à 32,14 milliards de dollars. Ainsi, la balance des paiements extérieurs a été déficitaire durant le premier semestre 2013, accentué également pour les neuf premiers mois de 2013 de plus de 1,7 milliard de dollars, le compte courant de la balance des paiements ayant accusé un déficit de l'ordre de 1,2 milliard de dollars durant le premier semestre 2013 contre un excédent de 10 milliards de dollars durant la même période de 2012. En plus, il ne faut pas se limiter à la balance commerciale, mais étudier la balance de paiements qui montre que le montant poste assistance technique étrangère est passé de 2 Mds \$ en 2002 à 11 Mds \$ entre 2009/2010 et a été d'environ 12 Mds \$ en 2012. Cela témoigne de la fragilité de la balance des paiements extérieurs devant les chocs externes. La léthargie de d'une économie rentière renvoie à la valeur réelle de

L'année 2013 s'achève et commence l'année 2014. Quel est le bilan de l'économie algérienne afin de tracer les perspectives futures entre 2014 et 2020 ? Malheureusement, après plus de 50 années d'indépendance, c'est la prédominance de la rente des hydrocarbures qui irrigue toute l'économie et le corps social : Sonatrach c'est l'Algérie, et l'Algérie, c'est Sonatrach.



la monnaie. On peut établir un coefficient de corrélation entre la cotation du dinar et l'évolution du cours des hydrocarbures pour un taux d'environ 70 %, 30 % étant dues aux phénomènes spéculatifs et aux sections hors hydrocarbures bien que limitées. Concernant justement la cotation du dinar pour la Banque d'Algérie qui parle de glissement et non de dévaluation, le dinar est fixé par le marché interbancaire où interviennent 19 banques de la place en plus de la Banque d'Algérie, le gouverneur minimisant la question de la perte de change, surtout supportés tant par les entreprises que par les consommateurs. Mais cela n'explique pas le paradoxe d'un glisse-

ment à la baisse du dinar tant par rapport au dollar et l'euro alors que leur cotation est inversement proportionnelle. L'explication est de voiler l'importance du déficit budgétaire en gonflant artificiellement la fiscalité hydrocarbures mais également les taxes sur les produits importés toujours via les hydrocarbures ainsi que le fonds de régulation des recettes où le dollar et l'euro sont reconvertis en dinars algériens, accentuant par là l'inflation importée. C'est grâce aux réserves de change dues aux hydrocarbures et non au travail (l'Algérie étant classée pour la productivité les libérés économiques un des derniers de la région MENA entre 2012/2013) que le taux

de change officiel est maintenu à 110 DA un euro. Face à l'incertitude politique, outre que beaucoup de responsables vendent leurs biens pour acheter des biens à l'étranger, beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers et comment à acheter les devises sur le marché informel, au lieu de l'or qui a chuté depuis deux années, accentuant l'écart entre le cours officiel et le cours sur le marché parallèle (entre 40/50%). Si on suppose une appréciation du dinar de 50 % rejoignant, en tendance, les cotations des monnaies marocaine et tunisienne, le déficit budgétaire dépasserait largement 50-60% du produit intérieur brut,

réduisant d'autant la fiscalité hydrocarbures où le montant en dollars est reconverti en dinars algériens au cours du mois Est-il nécessaire de préciser qu'une réévaluation du dinar réduirait d'autant le fonds de régulation des recettes, étant entendu que la technique retenue pour la Loi de finances est le cours plancher de 37 dinars/un dollar le cours des hydrocarbures, la différence étant placée dans le fonds de régulation.

2.- Indicateurs de la sphère réelle

L'économie algérienne se caractérise par 96/97% d'exportation d'hydrocarbures à l'état brut et semi brut (sur les 3/4% restant 50%

sont constitués de dérivées d'hydrocarbures) donnant en réalité 98% provenant des hydrocarbures, et important 70-75% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%, quelles soient publiques ou privées. Selon le FMI, plus de 40-45 % du produit intérieur brut (PIB) sont générés par les hydrocarbures mais en réalité, tenant compte des effets indirects de la dépense publique via toujours les hydrocarbures, le BTPH, qui tire la croissance actuelle, il reste moins de 20% pour les véritables producteurs de richesses. Comme le reconnaît le premier ministre algérien lors d'une récente réunion le 18 mai 2013, les assainissements répétés des entreprises publiques n'ont pas eu les effets escomptés. Je le cite : « 1.000 milliards de dinars d'assainissement seulement ces dernières années sans résultats probants ». Mais ces montants s'ajoutent au 50 milliards de dollars entre 1971/2011. Côté importations aussi, l'Algérie se trouve dans une situation peu réjouissante. Le rapport réaliste mais alarmant du gouverneur de la Banque d'Algérie montre que les importations poursuivent leur tendance haussière en 2013, au rythme de 20% par rapport au premier semestre 2012. Ces importations ont atteint les 28,38 milliards de dollars contre 23,64 milliards de dollars durant la période considérée de 2012, y compris paradoxalement les carburants dont la facture a dépassé les 2 milliards de dollars en 2012. Mais existe un paradoxe, malgré l'importance de la dépense publique, car le PIB reste modeste, encore que l'indice du développement humain (IRD) est un indicateur plus fiable que le PIB. Pour l'Algérie le PIB en 2013 est estimé par le FMI à 216 milliards de dollars en 2013 contre 209 en 2012, pour un PIB mondial estimé à 73.000 milliards de dollars, L'Algérie pour une population d'environ 38 millions d'habitants en 2013, représente 1,33% du PIB des Etats Unis d'Amérique en 2013 et 0,29% du PIB mondial et de 10% — relativement modeste au regard des autres pays du Maghreb, mais aussi de l'Espagne et de la Grèce, toutes deux autour de 27% —, met surtout en exergue la faible crédibilité de certaines statistiques algériennes. D'une part, parce que, selon le rapport 2012 de l'ONS, le secteur informel représente autour de 50 % de l'activité économique du pays. D'autre part, ces statistiques incluent les sureffectifs des entreprises publiques, des emplois fictifs - comme faire et refaire des trottoirs, les emplois temporaires de moins de six mois improductifs ou faiblement productifs, et les emplois rentes dans l'administration d'ailleurs de plus en plus nombreux où l'on approche des 2 millions de fonctionnaires pour une population active totale estimée à 11,5 millions en 2012 par la Banque mondiale. Redressé en rapport aux emplois produisant de la valeur directe (sphère économique) et indirectement (santé-éducation) le taux réel de chômage dépasse les 20/25%. Encore que pour l'éducation, le défi futur est de privilégier la qualité et non la quantité, de tisser des relations étroites avec les besoins réels de l'économie, si l'on veut éviter de fabriquer des diplômés chômeurs, plus de 1,5 million d'étudiants devant sortir des universités horizon 2017.

...suite

3.- Sphère informelle et subventions

Autre caractéristique de l'économie algérienne le poids croissant de la sphère informelle, produit de la bureaucratie paralysante qui s'érige en pouvoir bureaucratique au lieu d'être au service du citoyen. Selon Deborah Harold, enseignante américaine de sciences politiques à l'université de Philadelphie et spécialiste du Maghreb, dans une conférence donnée à Alger courant 2012, se basant sur des données de la banque d'Algérie, l'économie informelle brasserait 50% de la masse monétaire en circulation soit 62,5 milliards de dollars (voir Abderrahmane Mebtoul – poids de la sphère informelle au Maghreb-Algérie-Maroc-Tunisie- Institut Français des Relations internationales – IFRI-Paris - 03 décembre 2013). Ces données sont corroborées par la Banque d'Algérie où prenant en compte les données de sa note « *Amélioration de la circulation de la monnaie fiduciaire en 2012 et 2013* », la masse monétaire M2 (monnaie fiduciaire et dépôts bancaires) étant passée de 25% en 2010 à 25,9% en 2011 pour atteindre 26,7% à fin 2012. Selon un document du ministère du Commerce algérien, il existerait 12.000 sociétés écrans avec une transaction qui avoisinerait les 51 milliards d'euros, soit 66 milliards de dollars, plus de quatre fois le chiffre d'affaires de toutes les grandes entreprises privées qui regroupent environ 499 entreprises. Tout se traite en cash, alors que le fondement d'une économie saine se fonde sur le crédit et le contrat, expliquant en garde partie la corruption qui freine le développement du tissu productif. Dans ce cadre la Banque d'Algérie pour lutter contre cette intermédiation financière informelle, devrait dynamiser l'agrément de banques mixtes à l'étranger pour canaliser l'épargne de l'émigration, des bureaux de change privés locaux où sur 46 bureaux de change agréés, 18 ont rendu l'agrément du fait que la marge sur les transactions fixée à 1% est faible, mais « *9 demandes sont en instruction* », la Banque d'Algérie devant bientôt revoir sa réglementation et porter ce taux à 5% pour donner « *un nouvel élan* » à cette activité. Car, sur le plan strictement économique, la monnaie constitue avant tout un rapport social en fonction du niveau de développement économique et social, traduisant la confiance ou pas entre l'Etat et le citoyen, le niveau de confiance économique se détériorant suivant le niveau de l'inflation. Pour se prémunir contre la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. De nombreux Algériens profitent en effet de la crise de l'immobilier, notamment en Espagne, pour acquérir appartements et villas dans la péninsule ibérique, en France et certains aux USA et en Amérique latine sans compter les paradis fiscaux. C'est un choix de sécurité dans un pays où l'évolution des prix pétrolier est décisive. S'il n'y avait pas de pétrole et de gaz, et les réserves de changes, l'euro s'échangerait à 300 ou 400 DA. Mais une des raisons du développement de la sphère informelle sont les subventions. L'Algérie subventionne indi-

rectement tous les pays au frontières un grand nombre de produits de première nécessité, comme les céréales, l'eau et le lait, l'électricité et le carburant sinon le taux d'inflation officiel dépasserait les 10/15%. Mais avec une très profonde injustice sociale, celui qui gagne le SNMG au chef d'entreprise national ou étranger, bénéficiaire des prix subventionnés, n'existant pas de système ciblé de subventions. Outre cette disparité dans l'octroi du soutien de l'Etat, il faut remarquer l'opacité dans la gestion des transferts sociaux qui sont passés de 245 millions de dinars en 1999, à 1.200 milliards de dinars en 2011, à 1.400 milliards de dollars selon les lois de finances 2012-2013 et 1 603,2 milliards de dinars en 2014. Selon le ministre des Finances algérien, la dépense sociale budgétisée représente pour 2012-2013 une moyenne d'un quart du budget de l'Etat et 13% du PIB national. Ce taux atteindrait les 30% du PIB si on incluait les subventions non budgétisées (dont les produits énergétiques, les plus subventionnés dans la région MENA). Ces subventions expliquent le gaspillage des ressources rares et également les fuites de produits hors des frontières, et les mesures administratives ne peuvent qu'être ponctuelles supposant de nouveaux mécanismes de régulation, l'Algérie étant en transition depuis 1986, ni une économie de marché ni une économie administrée expliquant les difficultés de régulation politique, sociale, économique et financière.

4.- Les défis de l'Algérie

Le pouvoir d'achat des Algériens est tributaire à plus de 70% de la rente des hydrocarbures brut et semi brut et est donc un pouvoir d'achat artificiel et avec la crise de confiance Etat-citoyens tous les segments de la société veulent leur part de rente et immédiatement, quitte à conduire le pays au suicide collectif. La dernière nouveauté et sans pudeur, ce sont les députés algériens qui réclament un salaire, s'adressant directement au président de la République, uniquement pour lever la main, de 37 millions de centimes par mois (deux fois le salaire d'un professeur d'Université en fin de carrière) et en plus un passeport diplomatique. C'est un véritable scandale et un mépris pour le peuple algérien, en espérant que les pouvoirs publics refuseront cet offre de services de rentiers. Le blocage étant d'ordre systémique. Les différentes dévaluations du dinar algérien qui était coté un dinar 5 dollars en 1974, puis 45 dinars un dollar en 1994 étant passé à 81 dinars un dollar en 2013, entre 100/ 110 dinars un euro entre 2010/2013 qui en principe constituent un dumping à l'exportation, n'ont pas permis de dynamiser les sections hors rente. 83% du tissu économique est constitué de petits commerce/services et 95% du tissu industriel en déclin de petites PMI/PME non initiés au management stratégique. Qu'en sera-t-il de l'impact de l'abrogation ou modification de l'article 87 bis sur ces PMI-PME restantes qui ne pourront supporter de lourdes charges salariales ? Qu'en sera-t-il de l'impact de l'Accord d'association avec l'Europe signé le 01 septembre 2005, où le dégrèvement tarifaire sera zéro a été reporté au lieu de 2017 à horizon 2020 ? Qu'en sera-t-il si

l'Algérie est admise à l'organisation mondiale du commerce (OMC) où d'ailleurs son adhésion n'est pas pour demain du fait que le monopole, des prix ne répondant pas aux normes du marché (dualité des prix) et la sphère informelle sont dominants, les réformes structurelles étant bloquées ? L'Algérie souffre toujours du monopole, source inefficience, à tous les niveaux, et connaît un dépérissement du tissu productif dont l'industrie représente à peine 5% du produit intérieur brut. Le modèle mis en place depuis l'indépendance politique, le modèle ayant misé sur les infrastructures moyen uniquement de développement entre 2000-2013, semblable à celui de 1980-1988, trouve ses limites. Il est assis essentiellement sur la bureaucratie et le secteur d'Etat qu'il s'agit ici de ne pas diaboliser mais le rendre plus performant dans un cadre concurrentiel, car ayant à sa direction souvent de brillants managers, mais soumis aux directives bureaucratiques. Cette politique a marginalisé le secteur privé productif et favorisé les rentes spéculatives. Actuellement, depuis surtout le printemps arabe, le gouvernement algérien verse des salaires sans contreparties productives pour calmer le front social, n'existant pas de politique salariale claire mais des distributions de rente. Mais cela ne peut pas durer quitte à aller vers un suicide collectif ou une implosion différée. Comme j'ai à le souligner récemment dans une interview à *Radio France internationale RFI* et *Radio Algérie Internationale (RAI)* (avril 2013), il faut bien considérer que l'économie algérienne est une économie léthargique et rentière. Que se passera-t-il lorsque la rente diminuera, ou s'éteindra quasiment, au rythme de la baisse prévisible des devises issues des hydrocarbures, du fait de leur épuisement et de leur remplacement progressif par d'autres sources d'énergie ? Les équilibres macro financiers actuels sont éphémères sans de profondes réformes institutionnelles et microéconomiques. L'objectif est la mise en place d'un Etat de droit passant par l'indépendance de la justice et d'institutions démocratiques, tenant compte de notre anthropologie culturelle. J'ai eu souvent à le souligner en direction des pouvoirs publics algériens, il s'agit d'éviter de dépenser sans compter. En termes de rentabilité financière et tenant compte des exportations et de la forte consommation intérieure, des coûts croissants, que dans 15 ans pour le pétrole et 25 ans pour le gaz conventionnel donc horizon entre 2025-2030, avec 50 millions d'habitants, l'Algérie sera sans hydrocarbures conventionnels devant éviter l'euphorie du gaz/pétrole non conventionnel. Le développement durable tenant compte du défi écologique, en ce XXIe siècle, se fonde essentiellement sur la bonne gouvernance et la valorisation du savoir si l'on veut dynamiser les sections hors rente dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux. Y a-t-il une prise de conscience des défis nombreux qui attendent l'Algérie ? Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, suivi récemment du gouverneur de la Banque d'Algérie, ont tiré la sonnette d'alarme au vu de l'accroissement des importations au premier semestre 2013 allant, si cette tendance continuait vers 60 milliards de dollars de biens auquel il faut ajouter 12 milliards de

dollars de services et les profits légaux que peuvent transférer les compagnies étrangères dépassant ainsi les recettes de Sonatrach. A-t-on tiré les leçons de la chute des hydrocarbures de 1986 avec les incidences désastreuses pour le pays, économiques, sociales et politiques ? Quelle conclusion pour l'avenir de l'Algérie en cette fin d'année 2013 et pour 2014 ? Si les résultats sont loin, très loin des potentialités que recèlent le pays du fait d'une gouvernance mitigée, et elles sont nombreuses, je suis pourtant confiant. L'Algérie recèle d'importantes potentialités, surtout les compétences humaines ; richesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures, actuellement marginalisées, tant au niveau local qu'à l'étranger, pour surmonter la situation actuelle. Pour cela, outre une profonde moralité des personnes chargés de diriger la Cité, l'on doit revoir la gouvernance et donc l'actuelle politique socio-économique qui ne peut que conduire à l'impasse et donc à l'implosion sociale à terme. la lutte contre la corruption, les transferts illicites de capitaux, qui existent depuis l'indépendance politique, mais qui a pris des proportions alarmantes entre 2004-2013 du fait que l'on a injecté des sommes colossales sans prévoir de mécanismes de contrôle devient une urgence de l'heure, devant prévoir des mécanismes démocratiques et éviter des règlements de comptes inutiles. L'on ne saurait ignorer les effets de la mondialisation à la fois positifs mais pervers sans régulation, devant insérer les projets futurs dans le cadre de l'intégration du Maghreb pont entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, pour la stabilité et une prospérité partagée de la région. Avec de nombreux experts algériens résidents et non résidents, depuis 2007 nous demandons un large débat national, au sein d'une structure indépendante non instrumentalisée, ouvert aux forces politiques, sociales et économiques afin de tracer une trajectoire de passage d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures dans le cadre des nouvelles mutations mondiales se basant sur des entreprises compétitives qu'elles soient locales ou étrangères apportant une valeur ajoutée technologique et managériale au pays. L'Algérie est à la croisée des chemins. Il faut éviter toute autosatisfaction, contraire au vécu quotidien de l'immense majorité des Algériens, source de névrose collective, mais également éviter toute sinistrose : tout ce qui a été réalisé entre 1963-2013 n'est pas totalement négatif mais il reste beaucoup d'insuffisances qu'il s'agit impérativement de corriger. Le défi des nations en ce XXIe siècle, monde en perpétuel mouvement est la maîtrise du temps, tout pays qui n'avance pas recule forcément. Il y a maintenant unanimité. Si l'Algérie rate le cap du développement entre 2014 et 2020, elle sera éternellement un pays sous-développé avec d'importants remous sociaux et politiques avec des interférences étrangères. C'est sa dernière chance. Aussi, le changement grâce à un dialogue fécond et productif, personne n'ayant le monopole du nationalisme, s'impose pour des raisons de sécurité nationale.

***Professeur des universités et expert international**

UN NOUVEL OUVRAGE DU CRASC D'ORAN SUR EL H'BIB BENGUENNOUN

Le poète méconnu de la plaine de Ghriss ressuscité

Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *El H'bib Benguennoun, le poète méconnu de la plaine de Ghriss*.

PAR IDIR AMMOUR

Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *El H'bib Benguennoun, le poète méconnu de la plaine de Ghriss*.

Cet ouvrage, qui met la lumière sur l'une des icônes du melhoun de la région ouest du pays, est une occasion très opportune pour le surgissement de nouvelles lectures, constituant ainsi un jalon appréciable dans la sauvegarde du patrimoine immatériel, permettant alors d'entrevoir sa place et son avenir dans le champ de l'espace culturel national et universel. El H'bib Benguennoun, né en 1761 à Mascara, est un poète satirique et profane. Il a un riche répertoire inédit, car jamais publié, mais largement présent dans les cahiers et manuscrits des interprètes et amateurs de poésie melhoun. "Susceptible", tel que le décrit l'auteur de l'ouvrage, Ahmed Tahar Benguennoun se servait de ses vers pour renvoyer la balle à ses détracteurs. "Jouisseur", selon l'auteur, le poète de Ghriss a chanté l'amour, l'ivresse et le plaisir jusqu'à la veille de sa mort, à 103 ans, se mettant à dos beaucoup de ses contemporains. Benguennoun s'est exercé à beaucoup de genres poétiques connus à son époque (el zedjal, el kan, el gouma, el Moualia), comme le reflètent quelques-uns de ses poèmes encore conservés. Toutefois, son thème de prédilection a été l'amour, dont il a connu les tourments très jeune. Eperdument épris d'une fille de sa tribu, il subit de plein fouet les affres de l'amour lorsqu'on lui refusa sa main en raison de la précarité de sa situation financière et sociale. C'est alors qu'il quitta l'école coranique où il peinait à décrocher le titre prestigieux de



"taleb" et devint officiellement poète, chantant son chagrin et déplorant sa mauvaise fortune. Ses aptitudes à la satire ont été également révélées par la même occasion, décochant à la tribu de sa bien-aimée de mordantes épigrammes, ce qui lui attire la haine de ses notables. Frappés par une terrible misère, l'année suivante, les membres de la tribu finissent par céder et lui accordent la main de la jeune fille. Le livre de plus de 230 pages contient, en plus d'une biographie de ce poète "lyrique peu prolifique mais très prisé", et une analyse de ses écrits et de sa langue, huit poèmes et leur traduction en langue. L'ouvrage a

été écrit dans les années 40 par Ahmed Tahar Ben Mohamed, un ancien enseignant de lycée à Mostaganem. Il a décroché "le prix de traduction en Algérie" en 1942, une distinction destinée à récompenser un ouvrage consacré à un poète populaire. Le manuscrit, jamais publié, demeure dans les archives en France, jusqu'à ce qu'il fut découvert au Centre des archives d'Outre-Mer (CAOM) d'Aix-en-Provence "par hasard", en 2005, par Ahmed Amine Dellaï, un chercheur du CRASC, spécialiste du Melhoun et de la littérature populaire maghrébine.

A. I.

Folie ou ignorance ?

**2.500 dollars
pour approcher...
3 secondes
Britney Spears**

Britney Spears fait payer le prix fort à ses fans. Ceux qui avaient payé 2.500 dollars pour obtenir une rencontre avec leur idole sont restés en tout "trois secondes" avec elle et pas une de plus... Des fans énervés témoignent. La chanteuse qui a démarré une série de 100 spectacles à Las Vegas propose aussi à ses fans de la rencontrer... à condition d'y mettre le prix. Pour avoir la chance de retrouver l'interprète de Toxic après sa représentation, il faut déboursier la jolie somme de 2.500 dollars soit environ 1.800 euros. Le package comprend la location d'une place au premier rang, un sac avec des produits dérivés et la fameuse rencontre. A ce prix les fans s'attendaient à vivre un moment inoubliable : "Les fans ont été prévenus avant la rencontre. Il ne devait pas y avoir de calins sans l'autorisation de Britney et ils n'avaient pas le droit de lui apporter des cadeaux" rapporte une source au site Radar Online avant de poursuivre : "Quand ils ont enfin eu la chance de la voir, elle a simplement souri, elle a posé pour la photo et elle a dit au revoir. Aucun d'entre eux n'a passé plus de trois secondes avec elle" déplore la source. Tous les fans qui avaient payé le prix fort pour la rencontrer sont tombés de haut en vivant un moment bien trop court et "inconfortable" : "Les fans espéraient une rencontre magique avec Britney, au lieu de ça, c'était gênant et embarrassant. Elle a à peine parlé. Elle a juste souri et a remercié tout le monde" a ajouté la source.

4E SESSION ORDINAIRE DE L'APW D'ORAN

Réactivation des projets culturels en souffrance

Les travaux du Musée d'arts modernes (Mamo) d'Oran, en souffrance depuis des années, ont été relancés après un arrêt de plusieurs mois, a annoncé le wali à l'issue des travaux de la 4^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya. Les travaux de réhabilitation des locaux des ex-Galeries, situées à la rue Larbi Ben M'hidi au centre-ville, pour leur reconversion en musée d'arts modernes d'Oran, ont été relancés après un arrêt de plusieurs mois avec l'ouverture d'une antenne à l'Agence nationale de réalisation et de gestion des projets culturels, a indiqué Abdelghani Zaalane à l'issue des travaux de la session ordinaire de APW. Le chef de l'exécutif a fait également état de la réactivation, dans les prochaines semaines, de tous les projets culturels en souffrance depuis plusieurs années, dont ceux de confortement de la maison de la culture, de la restauration du minaret de la mosquée Djawhara à haï Sidi El Houari et de la réalisation de l'annexe de la Bibliothèque nationale. Les services techniques de la

direction de la culture de la wilaya seront étoffés pour assurer le suivi de ces projets, a-t-il annoncé dans ce sens. Un détachement de cadres techniques sera opéré dans de brefs délais en réponse aux préoccupations de la direction de la culture qui peine à prendre en charge ces projets, dont la plupart ont été transférés à la direction de l'urbanisme et de la construction, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, cet encadrement contribuera à l'amélioration de la gestion et la sauvegarde des biens culturels de la ville et à la mise en place d'un planning de suivi des projets de restauration de sites et monuments historiques dont la Mosquée du Pacha, édifice construit entre 1792 et 1796 et classé patrimoine le 6 août 1952, et le palais du Bey, un monument classé, édifié par le bey Mohamed El Kebir après la libération d'Oran de l'occupation espagnole en 1792, comme l'ont relevé les membres de l'APW. Ils ont insisté également sur la nécessaire coordination entre la direction de la culture, la société civile et les instances concernées pour protéger ces

biens culturels, tels que la mosquée Imam El Houari, la Porte d'Espagne, la Casbah datant de l'époque ottomane, les ruines de Portus Magnus à Béthioua et l'abri Alain (grottes préhistoriques). La wilaya d'Oran renferme un trésor inestimable de quelque 600 vestiges dont certains datant de la Préhistoire parmi lesquels 12 forteresses à l'image du fort de Santa Cruz. Concernant les salles de cinéma, qui sont dans un piteux état, seules trois ont fait l'objet de réhabilitation, à savoir la cinémathèque, les salles Essaada et Maghreb. Les élus ont plaidé pour leur transfert au profit de la direction de la culture de la wilaya. Le wali, qui a rappelé que les salles de cinéma seront transférées au ministère de la Culture, a instruit la directrice de la culture à acquérir des ouvrages pour équiper les bibliothèques communales. La restructuration des bibliothèques de proximité et leur dotation en ouvrages pour satisfaire les besoins des lecteurs, ainsi que l'ouverture de centres culturels dont celui de haï Es-sabah ont été les recommandations formulées lors de cette session.

Une molécule naturelle pour protéger le cerveau contre les effets nocifs de l'addiction au cannabis

Des chercheurs français ont découvert qu'une molécule, produite naturellement par le cerveau, permettait de le protéger des effets nocifs du principe actif du cannabis (le THC).

Grâce à cette découverte, il pourrait être possible de mettre au point des traitements contre l'addiction à cette drogue. 20 millions, c'est le nombre de personnes qui ont une consommation addictive de cannabis, selon les estimations. Deux équipes de chercheurs de l'Inserm pourraient avoir trouvé une piste intéressante dans la lutte contre l'addiction au cannabis. Au cours d'une étude publiée cette semaine dans la revue *Science*, ces scientifiques se sont intéressés à la prégnénone, une hormone naturellement produite par le corps à partir du cholestérol. Selon eux, cette substance serait capable de protéger le cerveau des effets néfastes du cannabis (déficits cognitifs, troubles de la mémoire et perte générale de la motivation). Un pouvoir qu'on ignorait jusqu'à alors. Pour en arriver là, les chercheurs ont administré de fortes doses de cannabis à des rats et des souris. En augmentant la concentration cérébrale de l'hormone dans leur cerveau, ils sont alors parvenus à bloquer les effets néfastes du THC, la molécule du cannabis

qui agit sur les récepteurs cannabinoïdes CB1 des neurones du cerveau. Ces résultats sont d'autant plus intéressants que les doses administrées aux rongeurs étaient "de l'ordre de 3 à 10 fois plus" supérieures à celles auxquelles sont exposés les consommateurs réguliers de cannabis, précise Pier Vincenzo Piazza qui a mené l'étude. Mais la découverte des scientifiques ne s'arrête pas là. En effet, ils ont aussi constaté qu'en augmentant les doses de prégnénone celle-ci protégeait le cerveau d'une suractivation des récepteurs CB1, diminuant ainsi les effets du cannabis sur la mémoire.

Des tests à venir chez l'homme

Les tests réalisés en laboratoire sur des récepteurs CB1 humains ont permis d'obtenir des résultats identiques. Pour favoriser l'absorption de la prégnénone et ralentir sa métabolisation, les chercheurs ont mis au point des dérivés "modifiés de manière à pouvoir être



absorbés par l'organisme et ne pas évoluer vers les hormones stéroïdiennes" comme c'est normalement le cas, a expliqué M. Piazza à l'AFP. Au vu des résultats prometteurs obtenus, les deux équipes espèrent donc prochainement poursuivre leur étude chez l'homme pour tester les capacités des dérivés de l'hormone. "Nous

espérons pouvoir commencer les essais cliniques sur l'homme dans un an à un an et demi au minimum", confie-t-il. Si les dérivés de la prégnénone sont aussi efficaces qu'attendu, cela ouvrira la voie à la "première thérapie pharmacologique de la dépendance au cannabis", conclut le chercheur.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : TAMANRASSET
DAIRA IN-GUEZZAM
COMMUNE IN-GUEAAM
N°...../C. I. G/2013

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de IN-GUEZZAM recrute :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demandée	Nombre de poste ouverts	Lieu de recrutement	Autres conditions
Administrateur territorial	Sur titre	Licence	Droit et sciences administratives, sciences de gestion et économie, sciences politiques et relations internationales, sociologie	01	Commune In-Guezzam	
Archiviste	Sur titre	Licence	Bibliothéconomie	01	Commune In-Guezzam	
Technicien supérieur	Sur titre	Technicien supérieur	Informatique	03	Commune In-Guezzam	
Technicien de l'administration territoriale	Sur titre	Technicien	Suivi de réalisation en bâtiment, voies et réseaux divers, urbanisme, contrôleur métreur, topographe, électronique automobile, électrotechnique, maintenance des engins de chantiers et de manutention, hydraulique, électricité	01	Commune In-Guezzam	
Attaché d'administration territoriale	Sur titre	Bac + 2 ans d'étude et formation supérieure	Bac + 2 ans d'étude et formation supérieure	02	Commune In-Guezzam	

Dossier à constituer :

- Demande manuscrite
 - Une copie conforme à l'original de la carte d'identité nationale
 - Une copie conforme à l'original du titre, ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
 - Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.
- Les candidats définitivement admis seront invités à compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :
- Copie du document justifiant la situation du candidats vis-à-vis du service national, certificat conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours
 - Extrait du casier judiciaire en cours de validité
 - Certificat de résidence pour les candidats de la wilaya de Tamanrasset
 - Extrait de l'acte de naissance n° 13
 - Certificat médical (médecine générale et phthisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé
 - Deux (02) photos d'identité
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience dans le secteur privé.

- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé
 - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans le même spécialité, le cas échéant
 - Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
 - Fiche familiale, le cas échéant
- Les demandes de candidatures doivent être adressées à l'APC IN-GUEZZAM dans un délai de 15 jours de la date de la présente insertion dans les journaux nationaux

Critères de choix :

- Un niveau supérieur du diplôme ou diplômes demandés donnant droit à la participation
- Les travaux d'études réalisés
- Expérience professionnelle
- Date de livraison du diplôme
- Résultats de la commission de consultation

Conditions de recours :

Les candidats non reconnus ont droit de présenter un recours au niveau de l'autorité qui a droit de nomination, dans un délai ne dépassant pas 10 jours.

N-B : Les dossiers non complets ou déposés après la date limités ; ne seront pas pris en considération.

HANDBALL- CAN-2014

Les Algériens affûtent leurs armes

La sélection algérienne de handball messieurs se trouve, depuis vendredi dernier, en Hongrie pour une dernière ligne droite de sa préparation en prévision de la 21^e Coupe d'Afrique des nations (CAN-2014) qu'organisera l'Algérie du 16 au 25 janvier.

PAR MOURAD SALHI

Le sept algérien, emmené par l'entraîneur Réda Zeguili, a été battu avant-hier samedi par son homologue bahreïni sur le score de 27 à 28 à Budapest en match amical entrant dans le cadre de la préparation des Verts pour ce grand rendez-vous qu'abritera l'Algérie dans une dizaine de jours. Cette défaite a essuyé contre un sept bahreïni, entraîné par l'ancien sélectionneur algérien Salah Bouchekriou. Ce dernier, qui a réalisé de belles choses à la tête de la sélection algérienne on la menant même en finale de la précédente édition abritée par le Maroc, a réussi à damer le pion à son ex-équipe moins d'un an seulement après l'avoir quittée.

Depuis vendredi dernier en terre hongroise, les hommes de Réda Zeguili devaient effectuer, hier, leur deuxième test contre le Koweït avant de clôturer demain contre un club local. A son retour au pays, la sélection algérienne devrait affronter le Gabon et le Sénégal, respectivement les 11 et 12 janvier à Alger. En tout cas, le déroulement de ces rencontres dépendra, cependant, de l'arrivée à temps de ces deux équipes africaines à Alger. Les poulains du duo Zeguili-Kheraïfia avaient auparavant



effectué un stage en Roumanie et Croatie ponctué par plusieurs matches amicaux. Le staff technique cherchait à travers ces joutes amicales à avoir plus du temps de jeu à ses joueurs qui ont beaucoup souffert par le passé en raison de l'arrêt du championnat dû essentiellement à la crise qu'a connue la Fédération algérienne de handball. L'arrière-gauche de la sélection algérienne, Messaoud Berkous, a relevé dernièrement des lacunes et déchets dans le jeu de l'équipe et dont il faudra s'en débarrasser à moins de deux semaines du début de la compétition. « Nos derniers stages nous ont permis de peaufiner notre préparation. Nous avons constaté qu'il y avait encore des lacunes à combler et des déchets qu'il

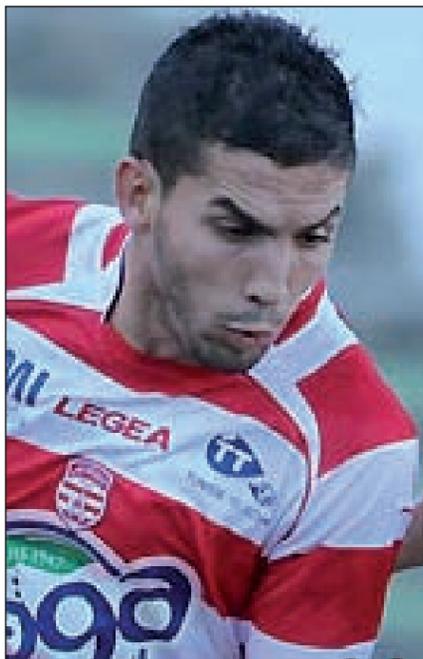
faudra mettre de côté lors de la compétition officielle », a-t-il déclaré à l'APS.

Le premier responsable de la petite balle algérienne, Saïd Bouamra avait promis aux joueurs de la sélection algérienne de handball, une forte récompense en cas où ils remportent le titre de cette édition qu'abritera l'Algérie. Avant le départ en Hongrie, le président de la FAHB avait exhorté les joueurs et les membres du staff technique à honorer les couleurs nationales, lors de ce rendez-vous continental très important. Lors de la phase finale de la CAN-2014, l'Algérie, vice-championne d'Afrique, évoluera dans le groupe B avec le Maroc, l'Angola, le Congo, la RD Congo et le Nigeria. M. S.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Djabou et Belaïli buteurs

Les joueurs algériens, Abdelmoumen Djabou et Youssef Belaïli, se sont distingués avec leurs clubs respectifs, le club africain et l'ES Tunis en inscrivant chacun un but lors de la 12^e journée du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle de football. Face au Stade Tunisien, le Club Africain a éprouvé toutes les peines du monde pour remporter cette rencontre grâce notamment à une ouverture du score du meneur de jeu algérien à la 71^e minute. Le second but a été inscrit par Zouhaier Dhaouadi sur penalty (88'). Aligné dans le onze de départ, le meilleur joueur étranger du championnat de Tunisie a réussi une partie honnête. A la faveur de cette victoire, le Club Africain consolide sa seconde place au classement avec 26 points à une unité du leader l'ES Tunis où évolue l'Algérien Youssef Belaïli. De retour à la compétition après avoir purgé ses deux matches de suspension, Belaïli a contribué à la victoire des Sang et Or contre l'EGS Gafsa sur le score de 3 à 0. L'ancien joueur du MC Oran a inscrit le troisième but de l'ES Tunis à la 87^e minute de la partie. Mohamed Amine Nefzi a ouvert la marque à la 6^e minute et Mohamed Amine Ouerghemmi, contre son camp, a marqué le second but à la 29^e minute. L'Etoile du Sahel, sans son attaquant et meilleur



buteur du championnat l'Algérien Baghdad Bounejah, suspendu jeudi pour six matches pour un geste anti-sportif, a attendu le temps additionnel de sa rencontre face à l'Olympique de Béja pour remporter une victoire par trois buts à un. Les Béjois avaient ouvert la



marque par Atef Mezni à la 17^e minute. Mais un doublé d'Abdelfadhel Swanon (28' et 98') et une réalisation de Issam Jebali (95') ont été suffisants au bonheur des Etoilés. L'équipe dirigée par Roger Lemerre occupe la cinquième place avec 19 points à huit longueurs du premier.

CHAMPIONNAT DE L'ASIE DE L'OUEST

L'Algérien Khoukhi envoie le Qatar en finale

L'attaquant algérien Boualem Khoukhi, auteur d'un doublé contre le Koweït (3-0) après prolongations, samedi soir à Lekhwiya, a permis à la sélection espoirs du Qatar de football, dirigée par l'entraîneur algérien Djamel Belmadi, de se qualifier pour la finale de la 8^e édition du championnat de l'Asie de l'Ouest. L'ancien joueur de Cheraga a inscrit ses deux buts dans les prolongations (93, 111). Le troisième but est marqué par Ali Assed (118). C'est le quatrième but de Khoukhi dans le tournoi après le doublé réussi contre l'Arabie saoudite (4-1) mardi soir à Doha, en match comptant pour la troisième journée de la phase de poules. Le Qatar compte également dans son effectif un autre joueur algérien, Karim Boudiaf. Khoukhi évolue actuellement au club Qatar d'Al Arabi et son compatriote Boudiaf défend les couleurs de Lekhwiya où joue le capitaine de la sélection algérienne Madjid Bougherra. De son côté, Belmadi avait été désigné, il y a quelques semaines, à la tête de la barre technique de la sélection espoirs, après trois saisons passées à Lekhwiya, durant lesquelles il a remporté deux titres de champion du Qatar. En finale de la 8^e édition du championnat de l'Asie de l'Ouest, le Qatar affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale qui opposera dans la soirée la Jordanie au Bahreïn.

6^e ÉTAPE DU CHALLENGE NATIONAL DE CROSS COUNTRY

Ahmed Messales et Souad Aït-Salem vainqueurs à Dély Brahim

L'athlète Ahmed Messales (Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires) et Souad Aït-Salem (Olympique de Bordj Bou Arreridj), ont remporté samedi, les courses reines de la 6^e étape du Challenge national de cross country, disputée au terrain du Golf de Dely Ibrahim (Alger). La course des seniors messieurs longue de 10 km, a vu la victoire finale de Messales qui a devancé sur la ligne d'arrivée son co-équipier Rabah Khouas, alors que la 3^e place est revenue au sociétaire de Nacira Nounou, Farid Terfaya. Chez les seniors (dames), Souad Ait-Salem a confirmé sur la distance de 5 km, son statut de grande favorite pour la victoire finale en battant Barkahoum Drissi (GS Pétroliers) et Nawal Yahi (Abtal Béjaïa). Cette 33^e édition du Challenge national de cross-country a vu la présence de 1.500 athlètes dont 70 filles, représentant 76 clubs affiliés auprès de 24 ligues de wilaya. Toutes les catégories d'âge étaient présentes à cet important rendez-vous sportif à savoir : les écoles (1.500/1.800 m), les minimes (2.500/3.000 m), les cadets (3.500/5.000 m), les juniors (5.000/6.000 m) et les seniors (5.000/10.000 m). Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Amar Bouras a souligné que "cette 6^e édition qui a connu une participation record et a vu la chute de plusieurs records". "Ce challenge national a nettement progressé par rapport aux précédentes saisons", a déclaré le premier responsable de l'instance fédérale. La 7^e étape du challenge national de cross-country aura lieu dans la wilaya de Chlef, le 11 janvier, laquelle sera suivie par l'étape de Tizi-Ouzou avant de prendre fin à Tlemcen. Les précédentes étapes avaient eu lieu respectivement à Djelfa, Batna et Bordj Bou-Arreridj.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Élabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

• Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,

• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,

• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

• Veille à la diffusion des supports d'information,

• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...

• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

• Etablissement des documents liés au mode de transport

• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

• Tenue à jour des documents de gestion logistique

• Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

• Montage et mise en forme du processus HSE

• Management et Pilotage du Processus de HSE.

• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique

• disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Supervise et contrôle la gestion des agences.

• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail : Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210
 Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine
 SOCIETE EURL "PPG ALGERIE Peintures et revêtements"
 CAPITAL DE 145.000.000 DA
 SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Mounickh, Dar El Beida » ALGER
**DEPÔT D'UN PROCES-VERBAL
 DE L'ASSEMBLEE GENERALE**
EXTRAORDINAIRE TENUE LE 05/08/2012
 Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :
1^{re} RESOLUTION :
 -La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :
ARTICLE n° 06 :
 En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée
 Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :
ARTICLE N°07 : Capital
 Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique PPG HOLD-CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.
ARTICLE N°15 : Gérant
 Le mandat de M. Yves Lionel Morenval en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.
2^{ème} RESOLUTION :
 Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :
 -406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage
 -407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics
 Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué
 Pour avis le notaire
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
 DE MAITRE TENKHI LILA
 NOTAIRE A TAZMALT
 WILAYA DE BEJAIA
NANTISSEMENT
 Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 M. **HAMOUCHE Ali Ben Arezki** demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.969.017.00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.
 Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.
Pour avis le notaire
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 368/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
 DE MAITRE TENKHI LILA
 NOTAIRE A TAZMALT
 WILAYA DE BEJAIA
NANTISSEMENT
 Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 M. **BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes** demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaïa a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.597.183,00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.
 Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.
Pour avis le notaire
 Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12

MIDI
 Quotidien national d'information 41991

 Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
 PubliCité : Tél/Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com

Cuisine

Gratin de pommes de terre à la crème



Ingrédients :

1 kg pommes de terre
2 oignons
1/2 c. à soupe d'herbes de Provence
1 gousse d'ail
25 cl de crème fraîche
100 g de fromage râpé
1 c. à soupe de farine
Rondelles de poivron vert et persil haché pour la décoration
Sel et poivre

Préparation :

Eplucher, laver, couper les pommes de terre en tranches minces. Eplucher et émincer les oignons. Disposer la moitié des pommes de terres dans le plat profond allant au four. Parsemer avec la moitié du beurre en petits morceaux. Couvrir avec les oignons, l'ail, le sel, le poivre, les herbes de Provence et la moitié du fromage. Terminer par une couche de pommes de terre. Mélanger la farine et la crème et verser sur toute la surface. Parsemer avec le reste de fromage et de beurre en petits morceaux. Mettre au four 1 heure environ ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient dorées et cuites à point. Décorer de rondelles de poivron vert et de persil haché.

Gâteau au yaourt, noix de coco et citron vert



Ingrédients :

1 yaourt goût citron
2 verres de sucre en poudre
3 oeufs
Le zeste et le jus d'un citron
1 verre d'huile
1 verre de noix de coco
3 verres de farine
1 sachet de levure chimique

Préparation :

Battre les oeufs, le sucre et le yaourt puis ajouter le jus de citron et le zeste, continuer de battre. Ajouter alors la noix de coco puis la farine + la levure. Bien mélanger. Verser la pâte dans un moule beurré et fariné.

SPORT ET BIEN-ÊTRE

Conseils pour rester assidue à votre cours de gym

Après quelques semaines de reprise intensive d'une activité physique, vous sentez déjà vos beaux efforts du début fondre comme neige au soleil. Il est temps de vous reprendre. 10 conseils et astuces pour rester assidue à votre cours de gym.

- Surtout ne commencez pas à sécher un ou deux cours de gym par-ci par-là, sinon c'est fichu vous n'y retournerez pas.

- Il est encore temps de rallier une amie ou une collègue à votre cause et de lui proposer de s'inscrire avec vous. A deux, il y en a toujours une pour motiver l'autre.

- Exigez de vos collègues qu'elles vous poussent à y aller, quand au milieu de la journée elles sentent que votre motivation décline. Vous verrez que le lendemain vous leur en serez reconnaissante.

- A ce propos, pensez à votre dernier cours de gym et au bien-être que vous avez

ressenti après cette séance.

- Regardez attentivement vos muscles, ils se sont considérablement raffermis depuis la reprise. Cela devrait vous motiver de voir votre corps ressembler aux photos des magazines,

- Pensez aux sacrifices que vous avez faits pour vous offrir l'abonnement à la salle de gym à la mode du moment.

- Si vous faites du sport avec des amies ou collègues, proposez-leur de prendre un café ou une petite collation ensemble après.

- Choisissez un lieu sympa près de votre salle de sports ou autre piscine. C'est un moyen de joindre l'utile à l'agréable.

- Sur votre ordinateur, mettez en fond d'écran, la photo d'une femme que vous connaissez, et se plaint tout le temps de ne plus pouvoir rentrer dans ses vêtements. Il y a de grandes chances pour que ça fonctionne ; à l'idée de lui ressembler, vous allez même vous ajouter une heure de sport par semaine.



PRODUITS CAUSTIQUES

Faire son ménage en toute sécurité

Les produits ménagers sont très nombreux : décape-four, poudres de lavage pour lave vaisselle, antirouille, détartrants, eau de javel concentrée, spray vitres, bombe anti-poussière. Une utilisation imprudente de ces produits peut causer de graves problèmes.

Les produits vaisselle

En effet, ils agissent sur la peau comme sur la vaisselle, ils la dégraissent en lui enlevant sa protection naturelle. Dessèchement, crevasses, allergies. Pensez à porter des gants !

Projetés dans l'œil ou sur la peau, ils provoquent une brûlure sévère et immédiate. Avalés, même en petites quantités, ils brûlent la bouche, la gorge et le tube digestif. Ces brûlures sont graves et laissent souvent des séquelles digestives même après traitement.

Les produits de nettoyage pour le four

Une utilisation imprudente de ces produits peut causer de graves problèmes aux yeux et à la peau, surtout des brûlures. L'inhalation peut provoquer des irritations des muqueuses du nez et des voies respiratoires. L'ingestion cause des brûlures dans tout le système digestif et peut être mortelle. Ces produits sont souvent



présentés en aérosols, un conditionnement qui augmente les risques lors de l'utilisation : ils propulsent de fines gouttelettes qui restent en suspension dans l'air et peuvent être facilement inhalées ou venir en contact avec la peau et les yeux.

Les déboucheurs de canalisation

Soude caustique, carbonate ou hydroxyde de sodium ou de potassium... et parfois même acide sulfurique.

Ce produit est corrosif et agressif, il peut causer des brûlures et de graves lésions aux yeux.

L'eau de javel

Utilisée en mélange avec des produits d'entretien contenant de l'acide (détartrant, nettoyant pour sanitaires, anti-rouille) un dégagement gazeux survient et peut provoquer des effets tels que l'irritation des muqueuses et des yeux, des maux de tête, des nausées. Si l'eau de Javel entre en contact avec de l'ammoniac, c'est un gaz plus dangereux encore qui se forme.

Note

- Ne stockez jamais les produits ménagers sous l'évier, dans les toilettes ou dans la salle de bains.

- Ils doivent être hors de portée des enfants.

- Ne transvasez jamais un produit dangereux dans un contenant alimentaire tel qu'une bouteille en verre, bouteille d'eau minérale ou de jus de fruit.

Trucs et astuces

Objet en argent ou pas



Pour savoir si un objet est en argent, plongez-le dans de l'eau additionnée de sel. Si la couleur ne se modifie pas, il est bien en argent.

Donner de l'éclat à une argenterie



Mélangez un peu de savon noir avec de l'eau chaude et battez très fort ce mélange pour obtenir de la mousse. Laissez tremper les couverts pendant quelques minutes. Ensuite essuyez-les.

Les couverts en argent



Ne les utilisez jamais pour :
- Remuer la salade
- Servir des oeufs.

Nettoyer les couverts en argent



Faites chauffer de l'eau dans laquelle vous aurez jeté des épluchures de pomme de terre. Laissez refroidir et mettez-y vos couverts pendant un moment.

O. A. A.

Mots Fléchés N°63

embrouillera bloquant	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirer	brama beaux exploits sportifs	puissantes	sostrat en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de portée		hardes débris	arme de poisson note de olé			façon- nées débâ- lante
se laisse tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquero- niront	argile rouge échouais	devis téméraire atome positif		degré musical petit naupe
absurde la part de phacou			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile verdette		classé	réinstal- les (le) beaux papillons		emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de battée petits parasites	lombes	habitudes saorées voies d'accès		note de fin terre ferme	sicle de société voitur
titre bourler passant par				mauvaise odeur délassé	trans- sas ennuiera	
concordes traoas	demeurées luste	feras du tort			sainte de l'agenda licite	
rétro- grades rénu		souhaites union eu- ropéenne	art du papier pilé bracoue		garrotter arène de catcheur	disposé
étalle de mer			posture de coqa			pareil mais raoocouo
					discours inutile	

SUDOKU	N°63	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 62
---------------	-------------	------------------------	----------------------------------

2	6						8	
		4		2			1	7
1		5		7	9		2	6
			5			9		1
				9		6	3	2
		9		4				5
	4				1			
		3		5	7			
5				8			6	4

1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

■	I	■	D	■	E	■	U	■	S	■	D	■	R
A	L	L	E	G	R	E	S	S	E	■	E	T	E
■	L	I	B	E	R	T	A	I	R	E	S	■	C
R	U	M	I	N	E	R	■	T	A	P	O	T	A
■	M	I	N	E	R	A	L	E	■	A	L	E	S
G	I	T	E	■	A	N	A	■	A	T	E	L	E
■	N	E	R	F	■	G	I	F	L	E	S	■	R
F	A	R	■	A	V	E	N	■	O	R	■	F	A
■	T	A	R	S	E	■	E	C	R	A	S	A	I
R	I	S	E	T	T	E	■	A	S	■	P	I	S
■	O	■	F	I	T	E	S	■	B	O	N	■	
A	N	C	R	E	R	A	S	■	P	A	R	E	R
■	■	H	E	U	■	I	T	A	L	I	E	■	E
T	R	A	N	S	I	E	■	B	A	S	S	I	N
■	U	R	E	E	S	■	L	A	C	E	■	N	I
P	A	G	E	■	S	A	U	T	E	R	O	N	T
■	D	E	S	S	U	S	■	T	R	A	V	E	E
D	E	R	■	T	E	S	T	E	■	S	A	■	N
■	■	A	R	A	■	U	R	N	E	■	L	O	T
B	R	I	E	F	E	R	■	T	U	Y	E	R	E
■	U	■	F	R	A	C	■	E	S	S	E	S	■

Boson de Higgs : des nouvelles en provenance du Japon

Il y a quelques mois débutait à Kyoto au Japon l'Hadron Collider Physics Symposium (HCP). Ce fut l'occasion pour plusieurs physiciens de présenter l'état des recherches sur le boson de Higgs et sur les signes d'une physique au-delà du modèle standard au LHC.

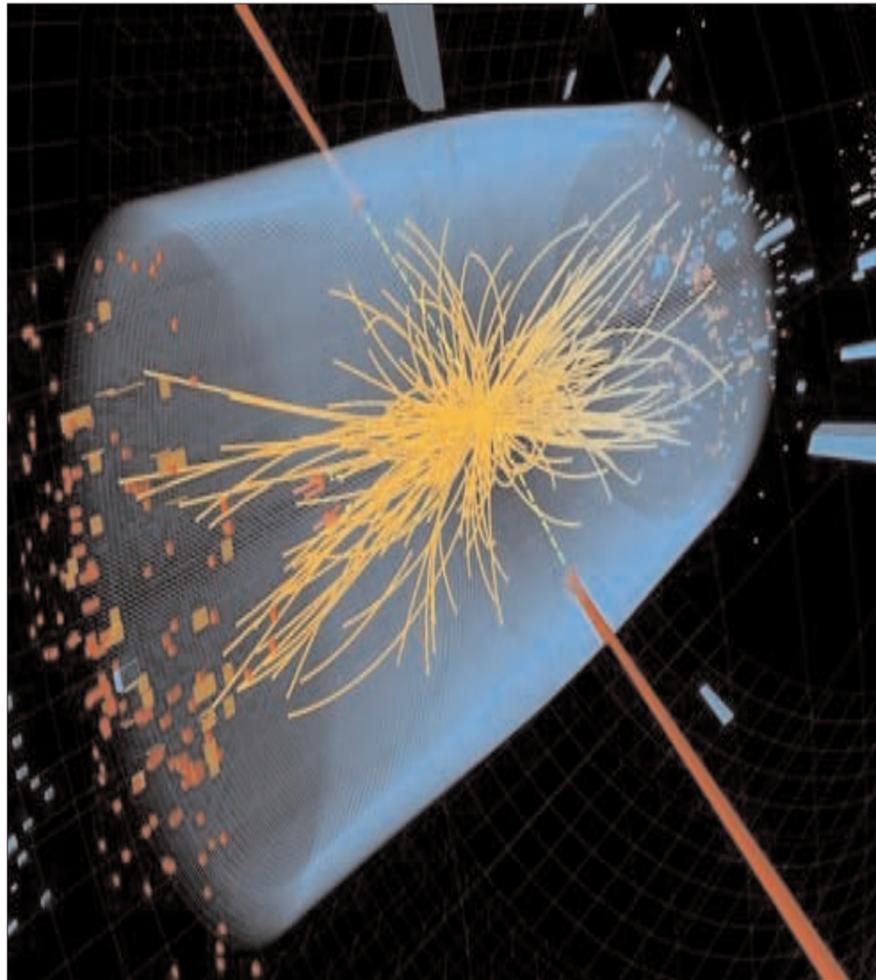
Le boson de Higgs, clé de l'univers

Le 4 juillet 2012, le Cern avait officiellement annoncé qu'un tout nouveau boson avait été trouvé dans les feux d'artifices de particules produits par les collisions de faisceaux de protons du LHC dans les détecteurs CMS et Atlas. Les premiers résultats laissaient espérer que l'on avait enfin débusqué le mythique boson de Peter Higgs.

Si tel était bien le cas, on était donc sur le point d'obtenir une preuve convaincante de l'existence d'un champ postulé pendant les années 1960 par Peter Higgs, François Englert, Robert Brout et quelques autres physiciens pour rendre compte de la masse des particules élémentaires.

Il restait cependant quelques doutes. Il s'agissait d'un boson, mais de quel spin ? De quelle parité ? En physique des particules élémentaires, les lois de la relativité et de la mécanique quantique imposent, via des considérations de symétrie, qu'une particule est caractérisée par sa masse et son moment cinétique intrinsèque, son spin. On doit aussi spécifier une autre quantité, la parité. Elle est reliée au possible changement de comportement d'une particule élémentaire dans une expérience lorsqu'on la réalise à nouveau en prenant l'image des appareils utilisés dans un miroir. Le boson de Higgs standard doit être de spin nul et de parité positive.

Incertitude sur le spin de la particule du Cern. En juillet, on ne savait toujours pas si la particule était de spin 0 ou de spin 2.



Dans le premier cas, on ne savait pas non plus si l'on avait affaire à une quantité pseudoscalaire, c'est-à-dire de parité

négative, ou non. Dans le second cas, un boson de spin 2 devait probablement être un graviton de Kaluza-Klein, ce qui aurait

été surprenant car un tel graviton observable au LHC n'émerge que dans une théorie à basse masse de Planck avec des dimensions spatiales supplémentaires. Or, dans cette éventualité, on aurait dû voir des minitrous noirs en train de se désintégrer... Mais la question qui préoccupait sans doute le plus les chercheurs à ce moment-là concernait la façon dont se désintégrait le nouveau boson. S'il s'agissait bien du Higgs, des anomalies dans le canal de sa désintégration en photons pouvaient indiquer que de la nouvelle physique était à portée de main, comme de la supersymétrie ou des univers parallèles comme celui d'un des modèles de Randall-Sundrum.

Après le boson de Higgs, la supersymétrie ?

Après la découverte du boson de Higgs, celle de la supersymétrie est la plus attendue avec le LHC. Découvrir un monde de superparticules permettrait très probablement de résoudre les énigmes de la matière noire et de l'énergie noire, et rendrait la théorie des supercordes presque inévitable, si l'on en croit le physicien Michael Duff.

Malheureusement, en juillet 2012, aucun signe de ces particules mythiques ne se montrait dans les analyses des données recueillies dans les collisions à 8 TeV depuis le début de l'année. Tout le monde attendait donc l'Hadron Collider Physics Symposium de Kyoto, début novembre 2012. Peut-être, alors, en apprendrait-on plus, après de nouvelles analyses.

Prédire les épidémies de méningite et de paludisme... par satellite

Certaines maladies épidémiques, comme la méningite ou le paludisme, sont dépendantes des conditions climatiques. Les scientifiques essaient donc de développer des outils pour prévoir leur émergence jusqu'à 2 mois à l'avance en utilisant les données satellite.

Chaque année ou presque, c'est la même rengaine. L'Afrique est en proie à une épidémie de méningite, qui commence aux alentours du mois de novembre et se prolonge jusqu'en avril. Principale région touchée : le sud du Sahel, dans une ceinture s'étendant d'ouest en est du continent, du Sénégal jusqu'à l'Éthiopie.

Même si les chercheurs n'en ont pas compris les vraies raisons, il semble que ces pandémies apparaissent alors que le climat est sec et que les vents balayent beaucoup de poussière. La méningite serait donc liée à des facteurs environnementaux et climatiques, en l'occurrence la sécheresse, à l'instar du paludisme, dont l'expansion est

consécutif à une grande humidité et des températures élevées permettant la prolifération des moustiques.

Les scientifiques souhaitent donc mieux anticiper les événements météorologiques pour prédire les points de départ géographique et chronologique des épidémies. Si en soi la performance n'a rien de simple, les perturbations dues au réchauffement climatique compliquent encore la tâche.

Des satellites au service de la lutte contre les épidémies

Élément essentiel à la réussite d'un tel projet : disposer de données. Malheureusement, les stations de surveillance environnementales africaines sont en général trop peu nombreuses, éparpillées et souvent isolées. C'est pourquoi des chercheurs de l'International Research Institute for

Climate and Society, rattaché à la Columbia University de New York, proposent d'utiliser les satellites pour traquer les risques d'épidémies.

Les auteurs de ce projet ont mis au point un outil visant à prédire à quel moment le sud du Sahel sera frappé par la poussière, signe annonciateur de méningite. Ces modèles sont conçus à partir de données émanant de Google Earth ou du projet Servir de la Nasa. Les capteurs des satellites permettent en effet d'estimer le degré d'humidité, tandis que leur modèle prédit le niveau de poussière avec une mise à jour effectuée toutes les 3 heures. En procédant en collaboration avec les pays concernés, ils espèrent déterminer où et quand l'infection des méninges pourrait frapper. Les gouvernements seraient ainsi en mesure de prendre les dispositions nécessaires, à savoir entreprendre une politique de vaccination dans les régions susceptibles. Des informations importantes car ces États n'ont pas à leur disposition

suffisamment de vaccins pour protéger toute la population : il est impératif de faire des choix.

Si les laboratoires de recherche ne sont pas encore nombreux à se pencher sur la question, ces scientifiques pourraient voir leur projet complété par d'autres chercheurs, de l'University Corporation for Atmospheric Research, à Boulder, dans le Colorado. De leur côté, ils travaillent à la mise au point d'un modèle climatique capable de prévoir certaines conditions atmosphériques avec 14 jours d'avance, aidé par des outils informatiques et une fois encore, des données satellites. Les prévisions se baseraient sur la détection de certains profils de la haute atmosphère liés avec une hygrométrie forte en surface et le début imminent de la saison des pluies. Il a été remarqué qu'au-delà de 40 % d'humidité, la maladie reculait. Pour le paludisme, le principe est à peu près le même. Il suffit juste de changer les paramètres à étudier.

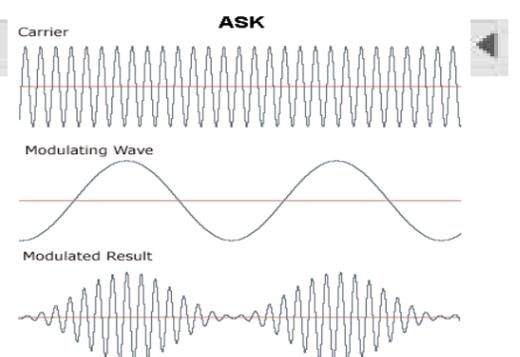
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MODULATION DE FRÉQUENCE

Inventeur : Edwin H. Armstrong * Date : 1933 * Lieu : États-Unis

Edwin H. Armstrong commença à étudier en 1925 le principe de la modulation de fréquence. Le premier brevet sera déposé en 1933. Le bruit parasite peut être diminué en augmentant la bande passante (contrairement à ce qui a lieu en modulation d'amplitude).



AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus d'ambitions. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fourmier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie. Entre Monterosso et Porto Venere, de l'autre côté de la frontière, les «Cinq Terres» sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco.

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Krysten Ritter

elle revient au cinéma !

Krysten Ritter a célébré ses 32 ans. Elle a enchaîné les séries télé avant de revenir au cinéma avec une série de comédies romantiques.



Niall Horan

en couple avec
Barbara Palvin

Niall Horan entretiendrait une liaison secrète avec Barbara Palvin. Les deux tourtereaux ont été aperçus très souvent ensemble.



Emilia Clarke

elle rejoint le casting
de Terminator

Emilia Clarke a été annoncée au casting du reboot de Terminator. Elle avait été révélée par la série Game of Thrones où elle incarne Daenerys Targaryen.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

RÉFECTION DES GRADINS DU STADE 5-JUILLET

Les travaux débuteront cette semaine

Les travaux de réfection des tribunes du stade olympique 5-Juillet d'Alger vont débuter cette semaine, avec un délai de réalisation de onze mois, c'est ce qu'a révélé le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi. A ce titre, la finale de la Coupe d'Algérie 2014 sera délocalisée.



PAR RAYAN NACIM

Le choix de l'entreprise a été fait avec le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme", a affirmé M. Tahmi dans une conférence à la fin d'une visite, qui s'est terminée tard samedi, à plusieurs projets de son secteur dans la wilaya d'Alger.

"L'entreprise est chargée de la réfection de l'ensemble des gradins du stade pour un délai de onze mois", a-t-il précisé. "Malheureusement, la finale de la coupe d'Algérie n'aura pas lieu au 5-Juillet. Techniquement, le stade ne sera pas prêt pour un tel rendez-vous".

La décision de réfection des gradins du stade olympique du 5-Juillet a été prise après l'effondrement partiel d'une partie des gradins, provoquant la mort de deux supporters le 21 septembre dernier, à l'occasion d'un "énième" derby algérois entre le MCA Alger et l'USM Alger.

Le stade a été depuis fermé, après une analyse au scanner de toutes les tribunes par le CTC (contrôle technique de la construction) et une entreprise turque. Les matchs de championnat, plus particulièrement les derbys algérois, ont été depuis délocalisés. Par ailleurs, les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Habitat ont convenu de lancer une étude relative à la réhabilitation de l'ensemble de ce stade, a ajouté M. Tahmi.

Cette étude, qui concerne également 31

autres stades à travers le territoire national, porte selon le ministre sur la faisabilité de l'extension des capacités d'accueil du 5-Juillet pour les porter à 85.000 places, en érigeant de nouvelles tribunes du côté du flambeau, avec la couverture de l'ensemble de la structure.

Le ministre espère entamer les travaux d'extension et de couverture du stade du 5-Juillet à la fin des travaux de réfection des tribunes. "Cela prendra le temps qu'il faudra, deux ou trois ans, mais il faut refaire le stade", a-t-il affirmé.

Le complexe olympique Mohamed Boudiaf, dont fait partie le stade de football du 5-Juillet, fera lui aussi l'objet d'une étude de réhabilitation, dont l'opération a été inscrite dans la loi de finances de 2014. "Le complexe Mohamed-Boudiaf est une cité olympique qui a 40 ans. "Il y a peut-être des infrastructures à recréer et à refaire. Il y aura une étude globale de l'ensemble de la cité qui va déterminer le coût réel du projet", a souligné M. Tahmi.

Il a précisé qu'une grande opération d'envvergure sera inscrite en 2015 pour "transformer l'actuel complexe en cité olympique avec une vision sur les 50 prochaines années"

EL TARF

Découverte de deux cadavres dont un en décomposition

Deux cadavres, dont un en état de décomposition avancée, ont été découverts samedi à Sidi Kaci et à Chatt, dans la daïra de Ben M'Hidi (El Tarf), a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

Le premier cadavre, celui d'une octogénaire a été découvert dans un état de décomposition avancée au domicile de la

défunte, dans la commune de Sidi Kaci tandis que le second, un jeune homme de 36 ans, a été retrouvé à Chatt.

Les corps des deux personnes ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Ben M'Hidi pour les besoins de l'autopsie, tandis qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ces décès

CHIRURGIE DU RACHIS PAR "MONTAGE DYNAMIQUE" Une première à l'EHU d'Oran

Une patiente de 63 ans qui souffrait d'une déformation rachidienne a été opérée avec succès samedi à l'Etablissement hospitalier universitaire "1er novembre" d'Oran (EHUO), selon une technique chirurgicale nouvelle dite de "montage dynamique".

"Ce procédé mis en œuvre pour la première fois à l'EHUO permet à la patiente de se rétablir avec moins de contraintes en termes de rééducation", a indiqué à l'APS le Professeur Toufik Bouhadiba, chef du service d'orthopédie-traumatologie de l'établissement hospitalier.

La technique du montage dynamique consiste en la stabilisation du spondylolisthésis (déplacement de la colonne vertébrale) à l'aide de tiges métalliques, a précisé le Pr Bouhadiba qui a pratiqué l'opération en collaboration avec le Pr Ouamar Ouahass, spécialisé dans la chirurgie des déformations rachidiennes.

"Du fait de cette pathologie, la patiente endurait une souffrance énorme se traduisant par des douleurs au niveau de la partie dorsale et l'engourdissement des jambes", a-t-on expliqué. "L'état de la sexagénaire s'aggravait de plus en plus, à cause du vieillissement de la colonne

vertébrale", ont fait savoir les spécialistes, affirmant que "l'opération pratiquée lui permettra de retrouver progressivement sa forme dans une période allant de trois à six mois".

L'intervention chirurgicale qui a duré près de quatre heures a été filmée et retransmise en direct dans la salle pédagogique au profit des jeunes praticiens en formation dans le service. "Cette initiative donne le ton à la généralisation de la chirurgie par montage dynamique à l'EHUO", a fait valoir le Pr Bouhadiba en annonçant deux autres opérations similaires avant la fin du mois en cours rapporte l'APS.

L'intérêt de la nouvelle technique sera également mis en relief lors d'une rencontre scientifique prévue en avril prochain à l'EHU d'Oran, a-t-il signalé.

Plusieurs types d'interventions se réalisent déjà au niveau du service d'orthopédie-traumatologie de l'établissement hospitalier, dont les prothèses totales du genou (PTG) et de la hanche (PTH).

TRAFIC DE DEVICES

Démantèlement à Oran d'un vaste réseau

Les éléments du service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, récemment, à démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de monnaie en devises, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Le réseau est composé de cinq ressortissants africains de différentes nationalités et un Algérien, tous arrêtés. Les faux monnayeurs tentaient d'inonder le marché des devises par des faux billets. Agissant sur informations et suite à

des investigations, les enquêteurs ont saisi, lors de cette opération, un important équipement et des produits destinés à la fabrication des faux billets, notamment des coupures préparées pour des faux billets de 100 et 200 euros, a ajouté la même source.

Par ailleurs, le service de la police judiciaire est parvenu à l'arrestation de quatre individus impliqués dans l'homicide d'un ressortissant camerounais le week-end passé à Oran. Les objets du crime ont été également saisis.

À L'OCCASION DE SON 50^E ANNIVERSAIRE

Sonatrach publie un numéro spécial de sa revue

Le groupe Sonatrach vient d'éditer un numéro spécial de sa revue dédié au 50^{ème} anniversaire de sa création célébré le 31 décembre 2013. Parue fin décembre, cette dernière livraison de Sonatrach, la revue a été totalement consacrée aux activités célébrant cet anniversaire durant toute l'année 2013, à travers une cinquantaine de pages en langue française. Le lancement des travaux de la nouvelle ville de Hassi Messaoud, la mise en production des gisements d'El Merk et de Menzel Ledjmet Est (LME) ainsi que l'émission du timbre célébrant le cinquantenaire de Sonatrach étaient ainsi les principaux événements mis en exergue dans ce numéro. La vocation essentielle de cette célébration est de "rendre hommage aux

femmes et aux hommes de Sonatrach à travers les réalisations effectuées durant ces 50 ans, les grands projets inaugurés tout au long de cette année et les actions en faveur de nos concitoyens incarnées par les valeurs exemplaires et essentielles de Sonatrach", peut-on lire dans l'édito de ce 62^{ème} numéro. "Nous partageons tous l'honneur de participer au développement de Sonatrach, et Sonatrach est fière de contribuer au développement de l'Algérie" a, de son côté, souligné son PDG, Abdelhamid Zerguine, dans un message publié à cette occasion. Sonatrach a été créée le 31 décembre 1963 dans le but de "préserver la souveraineté économique nationale et protéger les intérêts de la Nation", a rappelé M. Zerguine